

ÉTUDE SUR LA CONCILIATION ENTRE LES ÉTUDES ET L'OCCUPATION D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ EN COURS DE SCOLARITÉ

Comparaison internationale, France, Québec,
Pays anglo-saxons et pays d'Amérique latine :
une revue de littérature internationale

Martin Pontier

Doctorant, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Aix-Marseille
Université, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France

Thierry Berthet

Directeur, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Aix Marseille
Université, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France

Juillet 2019



cnesco
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Ce document s'inscrit dans une série de contributions publiées par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) sur la thématique : **Post-baccalauréat**.

Les opinions et arguments exprimés n'engagent que les auteurs de la contribution.

Pour citer cet article :

Pontier, M. & Berthet, T. (2019). Étude sur la conciliation entre les études et l'occupation d'un emploi rémunéré en cours de scolarité. Paris. Cnesco.

Disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>

Publié en juillet 2019

Conseil national d'évaluation du système scolaire

Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris

Table des matières

Introduction	5
I. Contextes nationaux et emploi des jeunes	6
A. Les différents systèmes éducatifs considérés dans ce rapport	6
B. Données de contextualisation	10
II. La conciliation études-travail (CET)	10
A. La CET au Québec.....	13
1) Bref aspect historique.....	13
2) Ce que disent les travaux actuels sur l'ATE et la CET	14
3) Principaux constats, dispositifs, points de controverses et questions en suspens	17
B. La CET dans les pays anglo-saxons : États-Unis et Royaume-Uni.....	18
1) Bref aspect historique et contextuel	18
2) Apports des travaux actuels sur la CET	20
3) Ce qu'il faut retenir concernant la CET dans les pays anglo-saxons.....	21
C. La CET dans les pays d'Amérique latine	22
1) Bref aspect historique.....	22
2) Apports des travaux actuels.....	22
3) Ce qu'il faut retenir concernant la CET en Amérique latine	26
D. La CET en France	26
1) Bref aspect historique.....	26
2) Apports des travaux actuels sur la CET	28
3) Principaux constats, dispositifs, points de controverse et questions en suspens	32
III. Synthèse et discussion	33
A. Traits communs et traits distinctifs	33
1) Dispositifs de la CET	33
2) La valeur symbolique du diplôme face à la professionnalisation.....	34
3) L'emploi des jeunes de l'enseignement secondaire en France.....	34
4) L'endettement étudiant comme mesure de la CET en échec	34
5) Les approches qualitative et quantitative de la CET.....	34
6) Les effets « d'aspiration » du job étudiant	34
7) La variable sexe à propos de la CET	35
8) Les catégories ethniques aux USA.....	35
B. Perspectives nouvelles pour la CET ?	35
Bibliographie	37

Annexe : Méthodologie	48
A. Constitution de la base de données.....	48
B. L'échantillon : justification et caractéristiques.....	49
C. Base bibliographique.....	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau comparatif des systèmes éducatifs (élaboré par l'auteur).	7
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs généraux et statistiques de contexte (élaboré par l'auteur).....	10
Tableau 3 : Tableau du budget temps des étudiants par type d'activité, en moyennes nationales (heures/semaine)	13
Tableau 4 : Provenance des revenus des organismes d'enseignement au Québec.....	16
Tableau 5 : Tableau du corpus de textes référencés selon leurs thématiques centrales et zones géographiques (élaboré par l'auteur).	50

Liste des figures

Figure 1 : Dépenses de l'enseignement supérieur. Privé / Public, % des dépenses d'éducation, 2016 ou dernières données disponibles.....	8
Figure 2 : Dépenses d'éducation. Secondaire / Supérieur, % du PIB, 2016 ou dernières données disponibles	9
Figure 3 : Taux d'emploi des 15-24 ans, 2018 ou dernières données. (Données Argentine non disponibles)	9

Introduction

Le travail des élèves et des étudiants durant le cours de leurs études est une question sociale qui tend à devenir un problème public à mesure qu'il prend de l'importance. Si la régulation du travail juvénile a constitué un pilier fondateur du droit du travail en Europe, ce n'est que récemment que cette question des élèves et étudiants travailleurs a émergé dans l'espace académique et public. C'est à ce phénomène que s'adresse cet exercice de recensement des principales dimensions de ce phénomène en débat dans la recherche. Cette revue de littérature sur la conciliation des études et du travail (CET) ne se veut pas être un état exhaustif de la littérature sur le sujet. Le panel de sources sélectionnées a été plutôt pensé comme représentatif des écrits de ces 30 dernières années concernant l'activité de travail hors études, des étudiants ou des lycéens provenant de plusieurs zones du globe. Plus exactement, il vise à rendre compte de la manière dont a été traitée, et est pensée aujourd'hui, l'articulation entre les emplois et les études secondaires, post-secondaires et universitaires des jeunes en France, au Québec, en Amérique latine et dans la littérature anglo-saxonne.

Un échantillon de 55 sources a été établi pour conduire cette réflexion autour de la CET. L'objectif sera ainsi de montrer la diversité de la pensée en recherche, des politiques publiques et de leurs mises en applications.

La première partie, « Contextes nationaux et emplois des jeunes sous statut scolaire », comporte des éléments de cadrage permettant de saisir les contextes d'évolution de la conciliation études-travail. La deuxième partie de ce rapport, « La conciliation études-travail », est introduite par la présentation du rapport comparatif d'*Eurostudent* : « *Combining studies and paid jobs* ». Cette partie est ensuite subdivisée en quatre sous-parties correspondant aux quatre zones géographiques étudiées. Un encadré résumant les points forts à retenir est inséré pour chaque zone. Enfin, une synthèse sur la CET est établie sur la base d'une comparaison internationale, dont le but est de situer et d'expliquer les principaux traits communs et distinctifs ainsi que les controverses qui traversent les théories et les pratiques dans plusieurs régions du monde. Nous ferons de même pour les angles de vue majeurs par lesquels les auteurs ont cherché à comprendre le phénomène de la conciliation entre les études et le travail des jeunes.

Ce rapport se complète d'une annexe méthodologique relative au corpus bibliographique constitué et étudié dans le cadre de ce rapport.

I. Contextes nationaux et emploi des jeunes

A. Les différents systèmes éducatifs considérés dans ce rapport

Trois grands ensembles de systèmes éducatifs ont été étudiés dans ce rapport.

- Un modèle « anglo-saxon » dans lequel sont inclus les États-Unis, le Royaume-Uni et le Québec.
- Un modèle « européen » qui comprend la France, l'Italie et le Danemark.
- Enfin le modèle « latino-américain » qui sera abordé à travers l'exemple argentin.

Ces différents systèmes sont rapidement présentés dans le tableau 1. Entre parenthèses à côté de chaque nom de pays est indiqué l'âge de l'obligation scolaire. La moyenne internationale se situe à 16 ans et soutient la plupart des modèles éducatifs à l'échelle internationale. Dans notre comparaison, l'Italie fait exception car le devoir d'instruction et de formation impose aux jeunes italiens de suivre une formation professionnelle en alternance jusqu'à leur majorité (18 ans), jusqu'à obtention d'une qualification professionnelle. De même que l'Argentine et le Mexique applique une obligation scolaire à 14 ans.

Le Québec se distingue des autres zones avec un niveau intermédiaire d'enseignement entre le secondaire et le supérieur. L'obligation scolaire au Québec s'arrête à 16 ans, environ à l'obtention d'un Diplôme d'Études Secondaires (DES). Le DES marque la fin des études secondaires qui s'étendent sur 5 ans (entre 11 ans et 16 ans environ) et ouvre aux études collégiales qui durent entre 2 ans (études pré-universitaires) et 3 ans (études techniques). Il existe 9 programmes d'études pré-universitaires et plus de 110 programmes techniques qui conduisent eux aussi à un Diplôme d'Études Collégiales (DEC)¹. Ces études sont regroupées dans près de 120 établissements, dont 48 CEGEP.

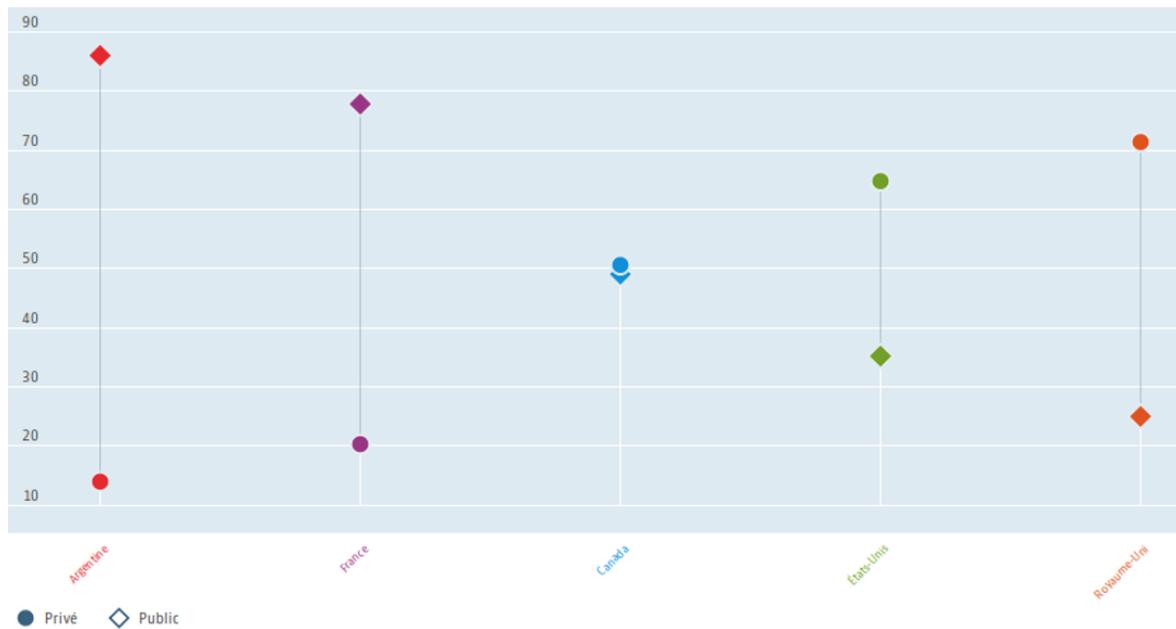
¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec – Formation collégiale

Tableau 1 : Tableau comparatif des systèmes éducatifs (élaboré par l'auteur).

France (16 ans)	Québec (16 ans)	Etats-Unis (16 ans)	Royaume-Uni (16 ans)	Argentine (14 ans)
Collège (Diplôme National du Brevet)	1 ^{er} cycle : 1ère et 2ème classes	Middle High School : 6th, 7th et 8th Grade	Secondary School ⇒ Grammar School ou Comprehensive School : KeyStage 3	El Secundario ⇒ Education Secondaire Basique (1ère, 2ème et 3ème année scolaire)
Lycée, enseignement général, professionnel et technologique en 3 ans, CAP en 2 ans	2e cycle : 3e, 4e et 5e classe ⇒ Diplôme d'Etudes Secondaires (DES) Etudes pré-universitaires (9 programmes) : Diplôme d'Etude Collégiales (DEC) Etudes techniques (110 programmes) : Diplôme d'Etude Collégiales (DEC)	High School : 9th, 10th, 11th et 12th Grade	Secondary School ⇒ KeyStage 4 (Diplôme : General Certificate of Secondary Education) Secondary School ⇒ KeyStage 5 (5 niveaux de diplôme : Level « A » to Level « E »)	Éducation Secondaire Orientée (4e, 5e et 6e année scolaire : Diplôme du Bachiller Nacional)
Universités et formations du supérieur: DUT et BTS (2ans), Licence (3 ans)		3 types d'établissements ⇒ Community College, Junior ou Technical College: 2 types de cycles en 2 ans (Lower Division et Upper Division)	Début du « College » ou « University », 1 ^{er} cycle: Undergraduate (Diplôme ⇒ Bachelor, 3 à 4 ans) University ⇒ Undergraduate level (Diplôme : Bachelor en 3 ou 4 ans selon la discipline, ou Higher National Diploma en 1 ou 2 ans)	Cycle du PreGrado ⇒ Licenciatura (En 3 à 4 ans selon la discipline)
	Études universitaires : 1 ^{er} cycle ⇒ Baccalauréat (3 à 4 ans selon la discipline)			
Master (2 ans)	Études universitaires : 2e cycle ⇒ Master (1 à 2 ans selon la discipline)		2e cycle: Graduate (Diplôme ⇒ Master) Postgraduate level (Diplôme : Master degree's en 1 ou 2 ans selon la discipline)	Cycle du Grado ⇒ Maestria/Grado (1 à 2 ans selon la discipline) + Especializacion (1 an de spécialisation en option)
Doctorat (3 ans minimum)	Études universitaires : 3e cycle ⇒ Doctorat (3 ans minimum)		3e cycle : Doctorat (de 2 à 7 ans) Postgraduate level (Diplôme : PhD en 3 ans minimum)	Cycle du PosGrado ⇒ Doctorado (3 ans minimum)

Source : Pontier & Berthet, Cnesco, 2019.

Figure 1 : Dépenses de l'enseignement supérieur. Privé / Public, % des dépenses d'éducation, 2016 ou dernières données disponibles



Source : OCDE, *Panorama de l'éducation : Indicateurs relatifs au financement de l'éducation*. Traitement par l'auteur.

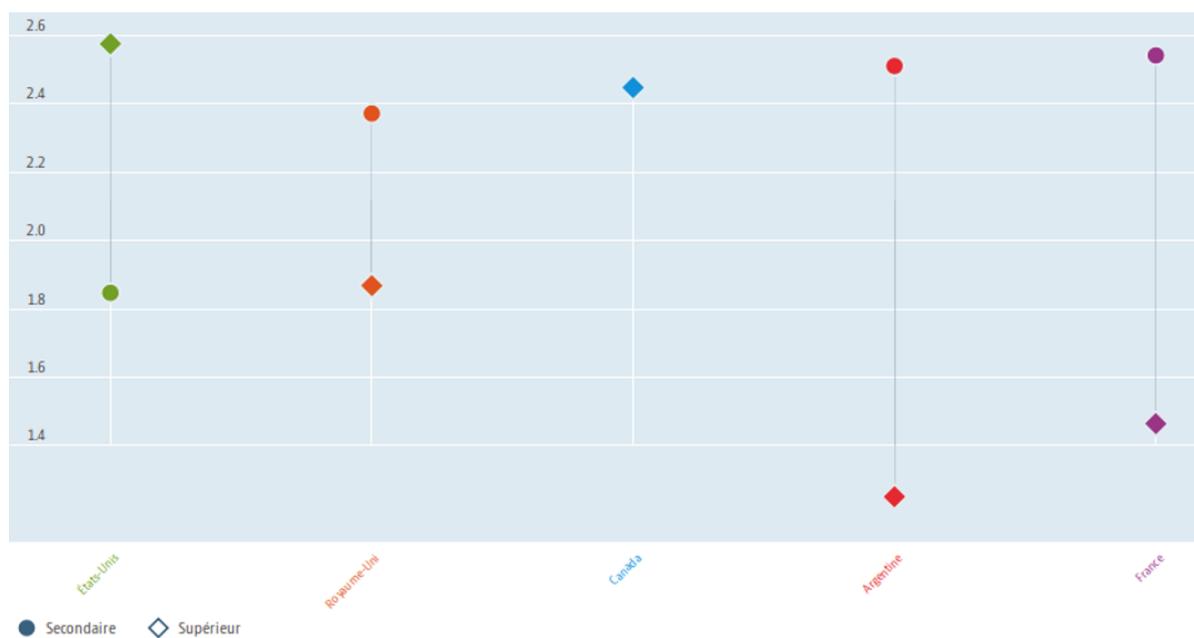
On relèvera sans surprise que seuls les pays appartenant à l'espace nord-américain et le Royaume-Uni observent une part de dépenses privées plus importantes que de dépenses publiques pour l'enseignement supérieur. Aucune donnée comparative sur la part des dépenses éducatives publiques/privées n'a été trouvée pour l'enseignement secondaire.

Comme le rappelle l'OCDE :

« Les dépenses de l'enseignement supérieur correspondent à l'ensemble des dépenses au plus haut niveau d'enseignement, y compris les dépenses privées engagées au titre des établissements scolaires, universités et autres établissements privés proposant ou soutenant des services éducatifs. L'indicateur est exprimé en pourcentage des dépenses d'éducation totales. Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement supérieur sont financés principalement sur fonds publics, même si la part des fonds privés est élevée et en augmentation. À ce niveau, la contribution des particuliers et d'autres entités privées au coût des études est de plus en plus considérée comme un moyen efficace de s'assurer que des financements sont disponibles pour les étudiants, quels que soient leurs revenus. Par « ménages », on entend les élèves ou étudiants et leur famille. Les « autres entités privées » comprennent les entreprises privées et les organisations à but non lucratif, par exemple des organisations religieuses, œuvres de bienfaisance et associations patronales et syndicales. Les dépenses réalisées par des entreprises privées sur le volet professionnel des formations en entreprise des apprentis et des étudiants sont également prises en compte, de même que les dépenses de recherche et développement des établissements. Des données pour les dépenses subventionnées ne sont disponibles que pour 2012.² »

² OCDE : <https://data.oecd.org/fr/eduresource/depenses-de-l-enseignement-superieur.htm#indicator-chart>

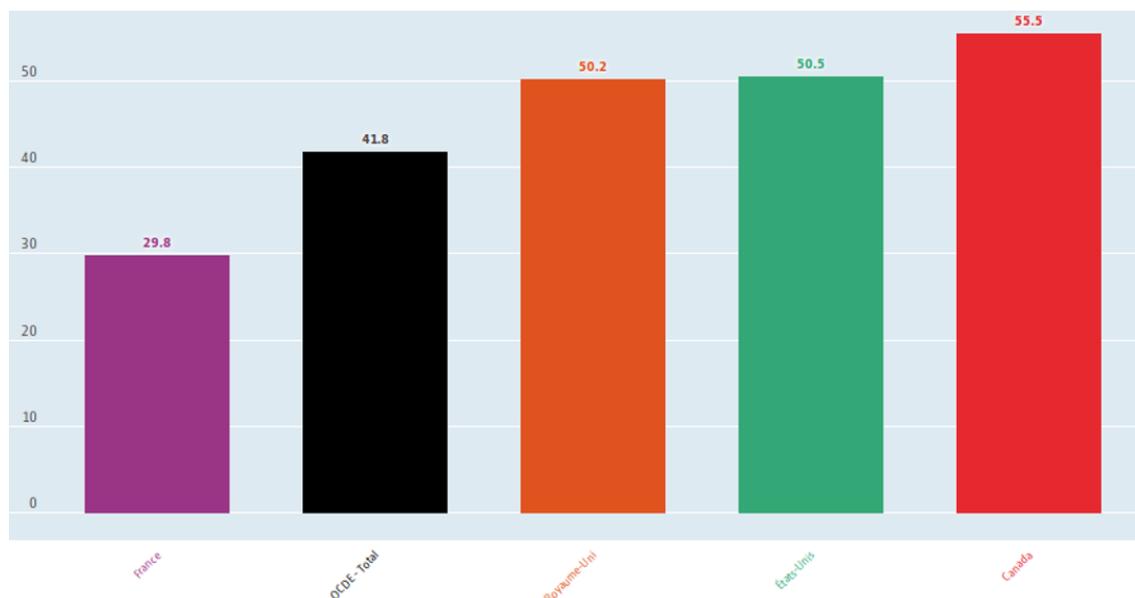
Figure 2 : Dépenses d'éducation. Secondaire / Supérieur, % du PIB, 2016 ou dernières données disponibles



Source : OCDE, Panorama de l'éducation : Indicateurs relatifs au financement de l'éducation. Traitement par l'auteur.

Considérant la part du PIB que chaque pays accorde à ses niveaux d'enseignement secondaire et supérieur, on note que seuls les États-Unis accordent une part budgétaire plus importante à leur enseignement supérieur qu'au niveau secondaire. Aucune donnée n'est renseignée dans cette enquête pour l'enseignement secondaire au Canada ; par recoupement, cette tendance semble être proche de celle des États-Unis.

Figure 3 : Taux d'emploi des 15-24 ans, 2018 ou dernières données. (Données Argentine non disponibles)



Source : OCDE, Main d'œuvre : Statistiques sur le marché du travail. Traitement par l'auteur.

B. Données de contextualisation

Il est important de rappeler que de nombreuses données d'un pays à un autre sont difficilement comparables, dans la mesure où elles ne sont pas toujours établies à partir des mêmes variables et au cours des mêmes périodes. La production de ces données relève ainsi des préoccupations politiques et scientifiques d'un État au cours d'une période donnée. Malgré tout, plusieurs institutions internationales (OCDE et Eurostudent) ou nationales (Données ministérielles ou OVE pour la France par exemple) nous ont permis de collecter des données de cadrage qui permettront au lecteur une meilleure vue d'ensemble sur notre problématique.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs généraux et statistiques de contexte (élaboré par l'auteur)

	France	Québec	États-Unis	Royaume-Uni	Argentine
Taux d'emploi des 15 – 24 ans (OCDE, 2018) <i>Moy. OCDE = 41,84</i>	29,81	(Canada) 55,53	50,46	50,25	(N. R)
% de la population nationale ayant moins de 15 ans (OCDE, 2014)	(2013) 18,43	(Canada) 16,06	19,15	17,81	(2010) 9
Taux de scolarisation des 15-19 ans (OCDE, 2016)	65,9	(Canada) 61,1	63,7	69,1	(N.R)
Niveau de formation des adultes : % 25-64 ans ayant un niveau inférieur au secondaire (OCDE, 2017) <i>Moy. OCDE = 20,69</i>	21,62	8,87	9,35	18,83	38,53
Taux de chômage des 15 – 24 ans (%) (OCDE, données dispo. Entre 2014 et 2018) <i>Moy. OCDE = 11,93 en 2017</i>	(2017) 22,30	(Canada, 2018) 11,07	(2018) 8,60	(2017) 12,07	(N. R)
NEET (OCDE 2016) : 15-19 ans Homme/Femme <i>Moy. OCDE : H = 6,1 et F = 6,39</i>	H= 8,69 F = 5,76	(Canada) H = 7,16 F = 5,41	H = 7,03 F = 7,53	H = 8,69 F = 8,16	(N. R)
Absentéisme : % d'élèves ayant déclaré avoir séché une journée de cours durant les deux semaines précédant l'évaluation PISA 2015 (<i>Moy. OCDE : 19,5</i>)	10,5	(Canada) 18	37	24	(N.R)

Source : Pontier & Berthet, Cnesco, 2019.

II. La conciliation études-travail (CET)

En 2018, Eurostudent a publié une étude, « *Combining studies and paid jobs* », consacrée à la question de la conciliation études-travail. Cette étude comparative européenne, qui porte sur les 28 pays de l'UE, donne des indications intéressantes dont les principales sont reportées dans l'encadré ci-dessous.

Sous forme de 4 questions, voici les messages principaux parus dans ce rapport³ (extraits) :

1. QUEL EST LE BUDGET TEMPS DES ÉTUDIANTS TRAVAILLEURS ?

- Il existe de grandes différences nationales en termes de proportion d'étudiants travailleurs et du temps moyen consacré à des emplois salariés.

Dans 16 des pays couverts par l'enquête *Eurostudent*, le pourcentage d'étudiants qui travaillent durant toute l'année scolaire excède 35 %, mais dans 4 de ces pays (Danemark, Pays-Bas, Suisse et Allemagne) les étudiants travaillent moins de 15 heures par semaine. En Italie, Serbie et Albanie, la proportion d'étudiants travaillant de manière régulière est inférieure à 15 %.

- Le budget temps des étudiants travailleurs est important.

Bien que les étudiants aient tendance à consacrer moins de temps à leurs études, leur budget temps global consacré aux études et au travail est plus haut que celui des étudiants non travailleurs. Dans trois quarts des pays de l'enquête *Eurostudent*, les étudiants à travail intense (plus de 20 heures par semaine) consacrent un budget temps scolaire et travail qui compte pour 60 heures et plus.

- Il est compliqué d'équilibrer temps scolaire et travail rémunéré

Les données *Eurostudent* démontrent que le temps consacré aux études (incluant le temps d'étude hors des cours) tend à décroître à mesure que le temps consacré au travail rémunéré augmente.

2. QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES ÉTUDIANTS POUR TRAVAILLER ?

- Les raisons financières sont dominantes.

Un fort pourcentage d'étudiants s'engage dans des activités rémunérées principalement pour des raisons financières, mais acquérir de l'expérience est également une motivation forte.

- Les motivations pour travailler sont reliées aux caractéristiques socio-économiques des étudiants.

Le gain d'expérience s'adresse davantage aux étudiants provenant de milieux dotés d'un haut niveau d'éducation, alors que les raisons financières sont plus fortes pour les étudiants dont les familles possèdent un faible niveau d'éducation, pour les étudiants « décohabitants » ou plus âgés.

- En moyenne, le revenu tiré d'un emploi rémunéré représente moins de la moitié du budget total des étudiants travailleurs.

En moyenne, le revenu tiré d'un emploi rémunéré représente moins de la moitié du budget total des étudiants travailleurs alors qu'en moyenne, plus de la moitié des étudiants travaillent. Le revenu tiré d'un emploi rémunéré ne représente pas nécessairement la principale source de revenu : il contribue fortement au budget global pour les étudiants les plus âgés, les étudiants de Master, les étudiants à temps partiel, les étudiants travailleurs à forte intensité, les étudiants dits « sans difficultés financières » et les étudiants issus de familles à faible niveau d'éducation.

- Les étudiants qui travaillent moins intensément bénéficient plus souvent d'aides publiques.

Les étudiants qui travaillent moins intensément bénéficient plus souvent d'aides publiques alors que la part des aides publiques compte pour un cinquième en moyenne du budget de ceux qui sont impliqués dans des activités rémunérées.

³ Traduction par l'auteur.

3. QUELS SONT LES ENJEUX LIÉS AU TRAVAIL PENDANT LES ÉTUDES ?

- Une activité rémunérée est perçue comme un obstacle à la mobilité internationale pour les étudiants qui consacrent un temps important au travail.

Les étudiants qui consacrent moins de temps ont plus souvent des projets de mobilité internationale liée aux études que celles et ceux qui ont un emploi rémunéré.

- Un emploi rémunéré peut conduire à l'arrêt des études.

En moyenne, quasiment un quart des étudiants qui ont interrompu leurs études pendant au moins deux semestres consécutifs ont indiqué des raisons liées au travail.

4. QUELS SONT LES BÉNÉFICES QUE LES ÉTUDIANTS PEUVENT TIRER DU TRAVAIL EN COURS D'ÉTUDES ?

- Une proportion significative d'étudiants ont une activité rémunérée liée à leurs études.

Dans deux tiers des pays couverts par l'étude *Eurostudent*, au moins 45 % des étudiants travailleurs exercent un travail relié à leurs études ; pour le tiers restant, cela concerne au moins la moitié des étudiants travailleurs. Les étudiants les plus âgés, les étudiants de Master, les étudiants à temps partiel et ceux qui travaillent de manière intense sont, de manière générale, ceux qui sont le plus engagés dans des emplois en lien avec leurs études. Les proportions les plus élevées se retrouvent parmi les étudiants des filières liées aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à celles des secteurs de la santé et de l'action sociale.

- L'emploi lié aux études peut être envisagé comme complémentaire aux études.

Les données *Eurostudent* montrent que, dans une majorité de pays, les étudiants qui occupent des emplois liées à leurs études affichent plus de satisfaction au regard du temps consacré au travail que ceux dont l'emploi est sans lien avec les études.

Le tableau 3 est extrait de ce même rapport *Eurostudent*. Il donne à voir la répartition du « Budget temps hebdomadaire » des étudiants travailleurs, accordé au « temps de cours » (*taught studies*), au « temps d'étude hors cours » (*personal study time*) et au temps consacré à « l'emploi rémunéré » (*paid jobs*). Une moyenne hebdomadaire du total (*overall time budget*) est réalisée sur chaque ligne correspondant à des niveaux d'intensité hebdomadaire de l'emploi rémunéré (*intervals of students working hours*).

Tableau 3 : Tableau du budget temps des étudiants par type d'activité, en moyennes nationales (heures/semaine)

Nombre d'heures en emploi	Heures de cours	Temps d'étude hors des cours	Emploi rémunéré	Budget temps global
0h	19	19	0	38
1-5h	18	18	4	40
6-10h	18	17	9	44
11-15h	18	16	14	48
16-20h	16	16	19	51
21h et plus	12	13	37	62

Source : Eurostudent VI, H4, H7, H19.

Cette étude comparative européenne donne ainsi un certain nombre d'indications qu'il convient à présent d'approfondir et d'élargir par une série de zooms monographiques en Europe, en Amérique du Nord et du Sud.

A. La CET au Québec

Rappelons à titre introductif qu'aux termes du partage de compétences institué par l'AANB (Acte de l'Amérique du Nord britannique) en 1867, ce sont les provinces canadiennes qui ont compétence en matière d'éducation et de travail. Ceci justifie que le cas du Québec puisse être analysé *per se*.

1) Bref aspect historique

L'expression même de « conciliation études-travail » semble puiser ses origines au Québec. Il s'agirait de la première zone géographique ayant formulé une expression décrivant l'occupation d'un emploi en cours d'études. Même s'il est difficile de dater avec précision la première fois que l'expression a été utilisée par la recherche, les acteurs de l'éducation, du travail ou encore de la sphère politique, il apparaît que le Québec s'est intéressé dès les années 1970 au poids du travail rémunéré des étudiants.

En 1998, Andrée Roberge affirme que « *il est trop tôt pour juger de l'évolution du travail rémunéré dans une conjoncture qui demeure inédite au Québec, sans lui être exclusive : celle du désinvestissement de l'État dans le secteur de l'éducation et de l'intégration de l'entreprise dans le processus de formation* ». Par cette phrase, l'auteure signale que le processus d'intégration des entreprises dans la sphère de l'éducation et de la formation est déjà en cours à la fin des années 1990. Selon Stephen Lawton (1994), certains analystes constataient déjà une « défaillance » de l'enseignement secondaire dans sa fonction professionnalisante, dans les années 1970, en Amérique du Nord. Les débats opposaient alors ceux pensant corriger le manque de capacité du secondaire à professionnaliser la jeunesse par le travail à temps-partiel et les stages en entreprises avec ceux rétifs à la mise en emploi des jeunes en cours d'études. Ces mêmes opposants ont publié plusieurs études entre les années 1980 et 1990 attestant des effets néfastes du travail rémunéré sur la réussite scolaire (Roberge, 1998). A. Roberge donne une information complémentaire quant à la pression exercée sur l'enseignement secondaire sur la question. Cette période aurait été également marquée par une pression des lobbyistes à privatiser le système public d'enseignement ou « *à la participation*

des entreprises, selon diverses modalités, à la formation de la main d'œuvre ». L'auteure en parle comme d'un phénomène concomitant au premier débat entamé dans les années 1970. Le dernier élément structurant souligné par Roberge est « *la remise en cause des rapports entre l'État et les institutions économiques, de même que leurs finalités propres. La formation et le travail intégré ou parallèle et rémunéré des élèves ne sauraient échapper au vent de réformes néolibérales* ». Ces idées sur l'éducation se seraient propagées ensuite au Canada anglais puis au Québec, selon cette auteure.

Les résultats provenant d'enquêtes ayant été menées au cours des décennies 1970, 1980 puis 1990 sur les élèves (Beauchesne et Dumas, 1993), les étudiants qui opèrent le passage du secondaire au collégial (Terril, 1994) et les élèves de CEGEP (Vigneault, 1993) ont précédé les premières mesures publiques amenant à une « conciliation études-travail ». Ces enquêtes révèlent que la mise en emploi se fait de plus en plus tôt et que le nombre d'étudiants participant au marché du travail ne cesse de croître. Elles montrent que les écarts entre établissements sur le nombre d'étudiants travailleurs – « entre 52 % et 70 % selon les établissements d'enseignement » (Roberge, 1998) – sont liés aux différences de disponibilité des emplois selon les régions. Elles révèlent également que l'intensité du travail (nombre d'heures hebdomadaires) augmente avec l'âge des étudiants et avec leur niveau d'études.

Conjointement à l'étude des effets de la CET et aux premières annonces et dispositifs des institutions publiques québécoises, une réflexion a été menée autour de l'alternance travail/étude (ATE). L'idée de l'alternance travail/études ne correspond pas au processus de passage de l'activité rémunérée à l'activité propre aux études, relevant de l'acquisition de connaissances dans le circuit scolaire. L'ATE doit être conçue comme un concept successif à celui de CET développée au Québec. Une définition plus exacte serait l'idée d'un enseignement en alternance où les stages et la présence en entreprise liés directement à la formation initiale auraient été surdéveloppés par rapport aux mesures préexistantes.

2) Ce que disent les travaux actuels sur l'ATE et la CET

L'Association canadienne de l'enseignement coopératif⁴ ou ACDEC est un exemple d'organisme s'attachant à développer ce concept de formation en ATE. Fondée en 1973, cette association revendique d'avoir déjà posé les jalons de l'enseignement coopératif dès sa création et d'avoir organisé les partenariats entreprises-écoles. « Aujourd'hui, au Québec, on compte de nombreux programmes coopératifs universitaires et en alternance travail-études, offerts dans 10 universités et 24 établissements collégiaux membres de l'ACDEC Québec.⁵ ». Dans un rapport paru en 2004 sur l'ATE, Suzanne Veillette distingue deux groupes : un groupe avec « enseignement conventionnel » et un groupe avec « enseignement coopératif » ; les deux correspondent à un échantillon d'étudiants ayant débuté leurs études en 1992 dans l'un des 38 programmes de formations techniques existants. L'enseignement coopératif correspond à des formations où les stages en entreprises sont plus nombreux, plus fréquents et plus réguliers et où l'expérience en entreprise est particulièrement valorisée. En somme l'ATE (ou enseignement coopératif) est la formalisation dans des centres de formations et dans des parcours d'études d'un renforcement de la coopération entre les entreprises et les écoles. Parmi les principaux résultats de cette étude, il ressort que la « persévérance scolaire » augmente en cas d'ATE, autrement dit que le taux d'abandon d'études diminue lorsque l'étudiant se

⁴ Association canadienne de l'enseignement coopératif, comité Québec :

<https://www.acdec-quebec.org/cms/site/acdec/accueil>

⁵ *ibid*

trouve dans un parcours où la présence des stages est renforcée. Elle relève qu'il y a 10 points d'écart sur le taux de réussite aux examens entre programmes coopératif et conventionnel. Le taux d'obtention du Diplôme Étude Collégial avec enseignement coopératif est de 66,7 % et de 52,7 % pour les étudiants en enseignement conventionnel (Veillette, 2004).

En matière de programmes promouvant la CET, on relève que ce sont souvent les institutions régionales du Québec qui prennent en charge la construction de ces dispositifs publics. On peut citer le Comité régional pour la valorisation de l'éducation, en partenariat avec l'instance Emploi Québec-Lanaudière⁶, qui a lancé une campagne de promotion visant à sensibiliser et à rapprocher les familles, les employeurs et les personnels enseignants autour de l'éducation de l'élève. Ces institutions ont développé des supports de communication à destination des parents d'élèves et des employeurs, visant à décrire les enjeux autour de l'emploi des jeunes lanauois. Dans certaines régions, comme celle de Saint-Césaire en Montérégie, elles démarchent les familles et les employeurs en leur demandant de se positionner et de s'afficher publiquement comme « pro études », et de créer des « zones pro études ⁷ ».

Il faut également noter que la conciliation études-travail, à tous niveaux de scolarisation, a constitué, avec la semaine de la persévérance scolaire, l'un des principaux chantiers transversaux portés par les instances régionales de concertation (IRC) qui constituent au Québec les structures régionales de lutte contre le décrochage scolaire. Les IRC et notamment le CREPAS (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire) au Lac-Saint-Jean ont démontré le lien existant entre intensité du travail des élèves et abandon scolaire, et proposé des politiques publiques permettant une meilleure conciliation études-travail.

La littérature québécoise est plus développée directement autour de l'expression « conciliation études-travail » et les écrits sont moins axés sur le descriptif des inégalités sociales à l'école, bien que cette littérature les prenne en considération. Au sujet des inégalités, on perçoit que la proportion des études quantitatives occupe une place plus importante par rapport aux études qualitatives en comparaison de la France. Kodsi et Molgat (2008) dans « Le rapport à l'école et au travail pendant l'adolescence. Travailler pendant les études permet-il de "construire des certitudes ?" », s'attachent à décrire le rapport des jeunes à l'avenir. L'endettement renforcerait les incertitudes et les auteurs ont relevé au Québec un besoin d'épargner assez tôt. Ce besoin apparaîtrait en effet dès le secondaire.

Le tableau⁸ tiré de cette étude permet de saisir le poids fort des droits de scolarité comme revenu dans le budget de l'éducation québécoise, autant dans le privé que dans le public.

⁶Le Québec compte 17 régions administratives ou districts dont la Lanaudière fait partie

⁷Zones et familles pro-études :

⁸Kouadio Antoine N'Zué. « STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire ». Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2015.

Tableau 4 : Provenance des revenus des organismes d'enseignement au Québec

Provenance des revenus des organismes d'enseignement, selon le réseau d'enseignement, de 2009-2010 à 2013-2014 (en millions de dollars)

	2009-2010 ¹	2010-2011 ¹	2011-2012 ¹	2012-2013	2013-2014
Commissions scolaires	10 239,3	10 570,2	10 860,8	11 067,8	11 513,6²
Gouvernement du Québec	7 914,9	8 210,5	8 418,6	8 539,2	8 528,6
Taxe scolaire	1 479,8	1 494,4	1 547,8	1 594,9	1 859,4
Droits de scolarité et autres frais	66,1	70,2	73,5	77,9	82,0
Autres sources	778,5	795,1	820,9	855,8	896,8
Établissements privés subventionnés	1 106,6	1 128,6	1 176,5	1 201,2	1 224,1
Gouvernement du Québec	527,4	529,3	548,2	550,0	555,0
Droits de scolarité et autres frais	316,4	327,0	338,7	346,6	351,8
Autres sources	262,8	272,3	289,6	304,6	317,3

1. En raison de la réforme de la comptabilité gouvernementale, il y a eu des modifications aux rapports financiers des organismes d'enseignement de 2008-2009 à 2011-2012. Pour cette raison, les données ne sont pas toujours comparables à celles des années antérieures.

2. Y compris les revenus de la commission scolaire crie, qui ne peuvent pas être ventilés.

Sources : Compilation à partir des rapports financiers des commissions scolaires et des rapports financiers des établissements d'enseignement privés subventionnés de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Québec, 2015.

Dans les universités québécoises, le montant de l'inscription n'est pas le même selon que les étudiants sont québécois, canadiens ou étrangers. Pour l'ensemble des programmes, les québécois déboursent en moyenne 2 168 \$CAN⁹ et les canadiens 5 858 \$CAN. Pour les étudiants étrangers, le prix d'une année universitaire avoisine les 15 000 \$CAN selon la composition du programme choisi.

Le diplôme garderait une valeur symbolique forte dans l'employabilité en fin d'études au Québec, mais Kodsi et Molgat (2008) insistent sur les nouvelles exigences des employeurs sur les expériences professionnelles. Ceci aurait induit au Québec une valorisation des expériences d'emploi en cours d'études. Les systèmes d'éducation et de formation n'ont pas échappé à cette influence, et ils promeuvent aujourd'hui l'idée de formation tout au long de la vie. Ce processus aurait complexifié la transition école-travail, et appelé à réformer les systèmes de formation et à faciliter le développement d'emplois atypiques pouvant être occupés pendant les études.

Ainsi pour Henri Eckert, la conciliation études-travail serait devenue une norme sociale (Eckert, 2009). Dans la plupart des études québécoises, il ne s'agit pas de décrire la nature des contrats ou les conditions de travail pour les emplois occupés par la jeunesse, ni de constater les évolutions en flexibilité du marché du travail, mais plutôt de mesurer comment ces emplois peuvent s'accommoder au mieux avec le temps des études et devenir valorisants professionnellement sans affecter la réussite scolaire et la qualité de vie des lycéens, collégiens et étudiants. Un objectif pour les pouvoirs publics est alors de mesurer l'effet d'aspiration des opportunités d'emploi d'un marché du travail local. De même que les auteurs précédents, Eckert souligne les nouvelles revendications d'autonomie et de quête de consommation de la jeunesse québécoise. Il mesure les évolutions du phénomène de conciliation entre les études et un emploi en relation avec le sexe, l'origine sociale et géographique de ces jeunes enquêtés au travers d'une étude longitudinale quantitative.

En 2016, Maria-Eugenia Longo et Sylvain Bourdon ajouteront que les Québécois ont une vision d'un « marché du travail facile d'accès » et ont étudié les raisons de travailler des étudiants. Les principales raisons invoquées par ceux-ci sont la recherche d'expérience, la recherche de

⁹ Dollars canadiens.

reconnaissance sociale ou encore l'envie de développer ses relations sociales et son réseau professionnel.

L'approche de Marco Alberio et Diane-Gabrielle Tremblay de 2017 est légèrement différente par ses descriptions qualitatives des mutations récentes du marché du travail et des études. Les auteurs postulent que la montée du néo-libéralisme a affecté le taux de syndicalisation au Québec et que la jeunesse n'est pas exclue du processus, du fait notamment de la précarité des emplois que les jeunes occupent. Alberio et Tremblay mesurent la « qualité de l'emploi » (durée, stabilité, niveau de rémunération), la « qualité du travail » (conditions d'exercice) et questionnent la sécurité au travail. Ils effectuent la mesure de la précarité en observant la régularité des horaires de travail, l'intensité hebdomadaire de travail et la nature des contrats. Les auteurs démontrent que plus l'emploi et le travail sont précaires, moins le niveau de syndicalisation est élevé. « L'affaiblissement du syndicalisme » serait une raison forte de la « diminution de la protection au travail ». Alberio et Tremblay postulent comme leurs prédécesseurs que les dernières générations ont construit un nouveau rapport au travail. Elles ne donnent plus le même sens à l'activité travail et n'ont plus les mêmes aspirations que les générations précédentes. « Les négociations entre salariés et employeurs » seraient devenues « plus individuelles ».

3) Principaux constats, dispositifs, points de controverses et questions en suspens

Principaux constats

La plateforme en ligne « Cartojeunes » (<http://cartojeunes.ca/>) accessible à tous est d'après son site web « une plateforme de cartographie interactive qui donne accès à une panoplie d'informations sur les conditions de vie et sur les parcours scolaires des jeunes Québécois. On peut y produire plus de 300 000 cartes et autant de tableaux et graphiques. » Elle est le témoin de la tendance en politique publique au Québec sur la question de l'emploi des jeunes et du décrochage scolaire.

- Les principales raisons de travailler des scolaires identifiées dans les enquêtes des années 1990 mentionnent l'absence d'âge légal minimum de travail au Québec, alors que la scolarisation y est obligatoire jusqu'à 16 ans. Avant l'âge de 14 ans, une autorisation écrite des parents est nécessaire.
- La raison la plus mobilisée est l'accès aux biens de consommation mis en lien avec une envie d'autonomie financière. La seconde serait une volonté de se responsabiliser et d'assumer les frais de scolarité (inscriptions, fournitures, prévision des études futures).
- L'ACDEC mesure la qualité des dispositifs d'enseignement coopératif à partir du concept de « persévérance scolaire ».
- Les dispositifs de mise en place puis d'évaluation de la CET sont des instances régionales et publiques (cf : définition de zones « pro études »)
- Des instances régionales de concertation (IRC) ont effectué des missions sur le décrochage et la persévérance scolaire qui pointent le rôle du travail des élèves dans l'abandon scolaire et proposent des dispositifs de prévention.
- L'expérience professionnelle prévaut sur le diplôme à propos de l'employabilité au nom de la « formation tout au long de la vie ».

Points de controverse

- Si le fait de payer des droits d'inscriptions universitaire élevés en comparaison du système français mais modiques par rapport aux universités américaines, ne semble pas être remis fondamentalement en question, en revanche la hausse des droits de scolarité et la pression exercée sur les sphères étudiantes par le biais de l'endettement est source de conflit (Cf: grève étudiante de 2005).
- Un conflit est apparu dans les années 1970 autour de l'alternance travail-études, sur la question du rapprochement entre entreprises privées et l'éducation publique à propos de la formation des jeunes. De façon moins flagrante, ces oppositions apparaissent encore dans les travaux actuels.

Questions en suspens

- A propos des conditions d'exercices des stages, une étude plus poussée de la littérature québécoise permettrait de comprendre quelles sont les conditions de travail en cours de stage, l'intensité du travail hebdomadaire, les rythmes de travail, leurs valeurs formatrices pour l'enseignement et leurs valeurs productrices pour les entreprises ou encore les taux de rémunération appliqués ou non.
- Les travaux actuels recherchent les variables permettant de mesurer comment l'emploi peut s'accommoder aux études sans les perturber. Parmi ces variables, on retient la mesure de la précarité de l'emploi étudiant, la régularité des horaires, l'intensité hebdomadaire et la nature des contrats de travail.
- Les travaux actuels cherchent à saisir les effets d'aspiration des opportunités d'emplois d'un marché du travail local sur le décrochage et la persévérance scolaire.

B. La CET dans les pays anglo-saxons : États-Unis et Royaume-Uni

1) Bref aspect historique et contextuel

Parmi les premières enquêtes marquantes des années 1980, nous avons pu retenir que les auteurs se sont attachés à mesurer le taux de réussite scolaire des élèves qui occupent simultanément un emploi. La problématique du travail des lycéens en cours d'étude est déjà pleinement intégrée dans leurs variables.

L'étude de Damico (1984), « *Does Employment During High-School Impair Academic Progress* », mesure l'extension de la mise en emploi à de nouvelles couches de populations dans les lycées et son lien avec le temps consacré aux études. Les variables principales mises en relation chez Damico sont le temps libre passé à l'école (l'occupation de l'espace scolaire hors temps de cours), le niveau d'études, le classement dans la classe, le degré de connaissances des tâches professionnelles ou encore la probabilité d'abandon avant la fin du lycée.

Ehrenberg et Sherman (1987) mettent en évidence comment l'occupation d'un emploi influence les performances académiques des individus étudiés (garçons uniquement). Ils étudient la persévérance scolaire (*persistence in school*), la persévérance dans l'inscription dans une école et le succès post-universitaire. Cette étude longitudinale, débutée en 1972 et terminée en 1979, se base en bonne partie sur les données statistiques de la « *National Longitudinal Survey of the High School* ».

La littérature anglo-saxonne se caractérise aussi par ses mesures économétriques de la conciliation des études et d'un emploi. En 1997, Ralph McNeal, dans « *Are Students Being Pulled Out of High School? The Effect of Adolescent Employment on Dropping Out* », réalise des mesures autour du décrochage scolaire chez les élèves du secondaire. L'auteur enquête sur les choix du type d'emploi chez les lycéens aux États-Unis et les effets de tel ou tel type d'emploi sur le décrochage scolaire, en lien avec les résultats scolaires (notes), la classe sociale, la « race », le sexe, l'âge et le niveau de participation scolaire. Il établit un lien entre une intensité du temps de travail élevée et l'abandon des études.

États-Unis

La naissance historique de la notion de conciliation études-travail comme perspective de politiques publiques a été influencée par les réflexions qui traversaient les États-Unis à la sortie de la Seconde Guerre mondiale et les dispositions libérales dans l'éducation qui ont suivi. Aux États-Unis, comme au Québec, ce n'est pas l'État fédéral qui décide du contenu des programmes mais les États fédérés, et ceci en collaboration avec les « *school boards*¹⁰ ». Il s'agit d'un type de gouvernance locale qui se veut offrir une gouvernance dite « citoyenne » ou communautaire. Chaque district et son ensemble veulent ainsi intégrer le point de vue de la communauté d'habitation, qui fixe également les normes de réussites scolaires à chaque niveau de l'éducation. L'État fédéral intervient pour fixer un socle commun minimum dans le contenu de l'enseignement et sur des questions relatives au financement. Cette gestion s'organise en collaboration avec le Département de l'éducation¹¹ des États-Unis.

Les années 1950 aux États-Unis ont été marquées par la lutte contre la ségrégation raciale, qui a également traversé la sphère éducative. Les années 1970 se sont caractérisées par plusieurs mesures d'« *affirmative action* » ou « discrimination positive », largement critiquées dans les décennies qui ont suivi. Souvent sur une base de quotas, elles visaient à favoriser l'entrée des « minorités ethniques » dans les écoles aux États-Unis et ont été abandonnées dans plusieurs États fédérés.

Royaume-Uni

Le système éducatif britannique se caractérise par l'importance du secteur privé dès l'enseignement primaire et secondaire. Ce système évolue en parallèle du système public ; il est marqué par une forte reproduction sociale (due à des frais d'inscription élevés¹²) et fréquenté généralement par l'élite britannique. C'est le cas particulièrement pour les « *public schools* », paradoxalement non publiques, dont l'entrée se fait vers 13 ans et dont le cursus s'achève vers 17 ans, avant l'entrée en université. Parmi les noms les plus connus on retrouve la *Westminster School*, le *Winchester College* ou le *Eton College*, qui sont des écoles ayant traversé les siècles avec un objectif, affiché à l'origine et maintenu, d'accueillir les enfants issus de familles renommées. D. Kynaston, dans un article paru dans *The Telegraph*, explique que les « écoles privées bloquent la mobilité sociale¹³ » et qu'elles bénéficient tout de même de subventions d'État de par leur statut prestigieux. Sur la reproduction sociale, il

¹⁰ National-School-Boards-Association :

https://www.hopkinsschools.org/sites/default/files/public/downloads/II_NSBA_Telling_Your_Story.pdf

¹¹ Département ou Ministère de l'Éducation des États-Unis: <https://www.ed.gov/>

¹² Le coût d'une inscription en première année au *Eton College* s'élève à 37 062 livres sterling (l'équivalent de 41 600 euros environ). *Eton College, Current Fees*.

¹³*The Telegraph*

ajoutera que ces établissements offrent « *de formidables réseaux sociaux qui empêchent les enfants de bonne famille peu brillants, ou carrément fainéants, de sombrer* ».

2) Apports des travaux actuels sur la CET

Aurélien Casta, dans « La nouvelle condition des étudiants anglais : entre endettement et emploi » en 2009, a tenté d'enrichir la littérature francophone sur la question de l'endettement étudiant. Cet article porte sur la mise en emploi des étudiants au Royaume-Uni après que les effectifs de l'enseignement supérieur ont doublé pour donner suite aux politiques publiques de 1987. La problématique porte sur les frais d'inscription et l'endettement étudiant, de 1990 à 2006, initié par la politique britannique dans le cadre de l'expansion de l'enseignement supérieur. Cet article interroge ainsi le rôle de l'État qui, selon lui, doit trouver « le bon prix » et garantir l'équilibre entre l'efficacité des mécanismes de marché quant à la production et l'allocation de ressources, et d'autre part assurer la redistribution des ressources dans un souci d'équité¹⁴. À propos de l'emploi et de l'endettement, cet article affirme que « *en 2004, ils sont respectivement 39 % et 52 % d'étudiants à temps plein et à temps partiel à estimer que leur emploi affecte leurs études (santé, bien-être, résultats, travail personnel...)* » et que : « *Par ailleurs, 56 % des étudiants à temps plein travaillent en 2004 durant l'année universitaire. Si la proportion était plus importante (62 %) en 1998, d'autres changements alimentent la thèse d'une place croissante accordée au salariat. Ils sont 39 % à exercer un emploi continu durant l'année universitaire en 2004, contre 23 % en 1998. Le temps de travail moyen augmente et le salaire moyen perçu durant l'année universitaire a plus que doublé en valeur réelle. Enfin, ils sont 86 % (contre 82 % en 1998 et 71 % en 1995) à exercer un emploi durant les vacances d'été. Ils sont 22 % (contre 27 % en 1998) à recourir à des prêts bancaires dont le montant moyen a doublé depuis 1998. La dette moyenne déclarée a elle aussi doublé* » (Casta, 2009). Les études à temps plein semblent conditionner un emploi qui s'effectue en dessous de la moyenne britannique au niveau des salaires. Ces mêmes étudiants à temps plein occupent principalement les secteurs de l'hôtellerie-restauration (plus d'un quart), et du commerce pour 40 % d'entre eux. Leur niveau de rémunération dans ces secteurs est entre 25 % et 50 % moins élevé que celui des autres secteurs.

Charlene Marie Kalenkos et Sabrina Wulff Pabilonia au travers d'une étude longitudinale et de mesures économétriques ont proposé des résultats précis sur des variables mesurant l'assiduité et la réussite scolaire, toujours en lien avec une activité de travail des lycéens. Elles définissent le temps passé devant un écran comme improductif, et démontrent que plus l'intensité hebdomadaire du job augmente, plus ce temps « improductif » diminue. Dans un sens qu'elles considèrent moins positif, l'augmentation de cette intensité hebdomadaire fait baisser le temps de travail scolaire en dehors des cours et celui accordé à des activités extra-scolaires. Kalenkos et W. Pabilonia mesurent également que cette intensité de travail par semaine fait nettement diminuer le temps accordé au sommeil en fin d'études secondaires et impacte le suivi des cours.

¹⁴ Selon A. Casta, les politiques publiques françaises se sont inspirées des britanniques, notamment sur la proposition de loi du 21 janvier 2009 sur le prêt étudiant sans condition d'accès avec remboursement en fin d'études. Il le décrit comme une idée de l'État de s'appuyer sur le privé (banques) pour venir pallier le défaut d'aides publiques pour subventionner les études supérieures. Il souligne que l'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient adopté ce système pour penser les ressources étudiantes. Le remplacement de la gratuité et du système boursier par un système semi-privé/semi public de prêts étudiants sont des politiques impulsées par les conservateurs au Parlement britannique.

Enfin, revenons aux « *school boards* » aux États-Unis, qui de bien des manières s'apparentent aux Commissions scolaires québécoises et autres institutions visant à mettre en lien différents niveaux d'acteurs. Le rapport de la *National School Boards Association* de 2012, « *Telling your stories, a communication guide for school boards* » (Carr, Cook, 2012) constitue un guide argumentaire distribué à l'échelle nationale pour les membres des *school boards* locaux afin de promouvoir l'importance d'une coopération entre les membres communautaires du *school board*, les familles, les enseignants et les chefs d'entreprise locaux. Ce rapport fait état d'une volonté politique de lutter contre le décrochage et de réguler le marché de l'éducation et les marchés du travail liés à l'emploi étudiant.

3) Ce qu'il faut retenir concernant la CET dans les pays anglo-saxons

Principaux constats

- Les *school boards* aux États-Unis sont la réalisation la plus concrète d'une réflexion agglomérant divers partenaires autour de la réussite et de la persévérance scolaire
- Le Center for Public Education de la NSBA (www.centerforpubliceducation.org) a compilé et identifié, sur la base de recherches, les traits communs des conseils scolaires efficaces qui ont un impact positif sur les résultats des élèves. Selon les recherches, ces résultats sont liés aux éléments suivants :
 - Créer une vision partagée de normes élevées avec les enseignants, les parents, les élèves, les chefs d'entreprise et les membres de la communauté.
 - Fixer des objectifs bien ciblés et suivre de manière rigoureuse les progrès du district scolaire pour les atteindre.
 - Utiliser les données pour suivre et évaluer les progrès, s'assurer que les ressources sont allouées là où elles peuvent avoir le plus grand impact et s'efforcer constamment d'améliorer l'instruction et les apprentissages de chaque enfant.
 - Se concentrer sur la mise en œuvre de la politique, pas sur l'administration.
 - Établir des relations de confiance et de collaboration avec le surintendant de l'établissement et les autres membres du conseil. »
- On retrouve fréquemment des études longitudinales et des mesures économétriques dans l'ensemble des sources retenues et à différentes périodes de parution des textes.
- Les études des années 1980 s'attachaient à mesurer la persévérance scolaire (*persistence in school*)
- Le Royaume-Uni observe un taux de reproduction sociale important dû à la force d'un système d'enseignement privé et coûteux.
- L'accès à l'enseignement supérieur a pour conditions un endettement croissant et la pratique d'au moins une activité salariée chez les étudiants du supérieur.

Points de controverse

- La prise en compte de variables ethniques constitue une différence non-négligeable dans la façon de mesurer la CET, entre les États-Unis et les autres zones géographiques étudiées. Les statistiques

ethniques sont interdites en France.

Questions en suspens

- Des études sur l'occupation d'un emploi en cours de lycée ont été menées, notamment autour de la question de l'intensité hebdomadaire de travail, corrélée à de nombreuses autres variables. Il serait pertinent de recenser d'autres articles sur le sujet et de situer le seuil que les Anglo-saxons fixent sur l'intensité hebdomadaire des jobs et l'échec scolaire.

C. La CET dans les pays d'Amérique latine

1) Bref aspect historique

Les textes recensés ici sont majoritairement écrits en français et en anglais, ce qui limite fortement la base bibliographique sur laquelle est appuyé ce travail. Le rapport sur « L'employabilité des jeunes et la formation professionnelle en Amérique Latine, Mexique, Colombie, Pérou et République Dominicaine » apporte des informations importantes. Néanmoins, celui-ci traite directement de l'employabilité et de la formation professionnelle, et non de la conciliation études-travail, qui ne nous paraît pas avoir été formulée au même sens qu'au Québec. « *L'employabilité se réfère à la capacité d'un jeune d'être employable et de s'insérer sur le marché du travail de manière durable, pour son bien-être personnel mais aussi pour celui de sa famille* » (Mercier, Samzun, Sulmont, Cavagnoud, 2012). En s'appuyant sur les programmes étudiés et les propos des différents acteurs interrogés du côté de l'enseignement et des employeurs, les auteurs du rapport définissent la jeunesse comme « étape de la vie qui débute à 15 ans et se termine à 29 ans. » Pour de nombreuses raisons socio-économiques, politiques et institutionnelles, cette grille d'âge se doit d'être flexible et englobe des individus en âge d'être inscrits dans le premier cycle du secondaire (dès 11 ans) et des individus pouvant avoir plus de 30 ans si leurs conditions d'emploi et d'études s'apparentent à celle de la jeunesse.

Selon l'Unesco, il y aurait encore 5,3 % d'enfants non scolarisés en âge d'être dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, soit 1,9 million d'adolescents à travers l'Amérique latine (Institut de statistique de l'Unesco, 2011). Sur les mêmes données, l'Amérique latine se situe bien en dessous de la moyenne internationale qui compte encore un total de 17,6 % d'adolescents non scolarisés et en âge d'être inscrits dans le premier cycle du secondaire, soit 71,6 millions de jeunes adolescents. Parmi les zones géographiques étudiées, l'Amérique latine représente un espace marqué par de fortes disparités régionales, dont plusieurs pays aujourd'hui tentent de rejoindre les niveaux d'inscription dans le secondaire de l'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, ou encore de combler les manques en alphabétisation dans certaines zones délaissées.

2) Apports des travaux actuels

Dans le rapport cité précédemment, les notions de « mondialisation » et de « capital humain » reviennent régulièrement. Dans le texte, il apparaît nettement que l'enjeu pour les pouvoirs publics du Pérou, du Mexique, de la Colombie, de la République dominicaine (étudiés dans ce rapport) et d'autres encore est de réussir à prendre part dans la mondialisation. Considérée encore aujourd'hui comme « région émergente », l'Amérique latine est en plein dynamisme, et les gouvernements disent vouloir répondre à l'enjeu du « capital humain », notamment par le biais de formations

techniques et professionnelles dans le secondaire et le début des années universitaires. C'est le nouveau contexte économique mondial, auquel ces gouvernements veulent participer, qui dicte de nouveaux besoins en formation et en enseignement.

Il paraît pertinent de rendre compte des situations socio-économiques en lien avec le développement de la formation professionnelle en République dominicaine de façon à donner un échantillon de quelques problématiques centrales qui traversent l'Amérique latine, et qui la distinguent des zones géographiques explicitées précédemment. Dans une perspective libérale, le rapprochement entreprise/sphère éducative est un processus qui n'est plus récent aujourd'hui dans plusieurs pays d'Amérique latine ; néanmoins, ceux-ci doivent faire face à d'autres enjeux détournant parfois l'attention portée à la qualité de l'insertion professionnelle et de la professionnalisation de la jeunesse. On s'appuiera pour ce faire sur un rapport publié par le CEMCA¹⁵ qui atteste des réussites et difficultés à ce sujet, et qui démontre que l'Amérique latine a concentré ses efforts récents autour de l'enseignement et la formation technico-professionnelle (EFTP). La prise de conscience de nécessité de développement de l'EFTP pour plusieurs pays aurait eu lieu au cours des années 1990.

Selon ce rapport, l'ouverture des pays d'Amérique latine au commerce international dans les années 1970 aurait engendré une diminution du rôle de l'État et de ses interventions, ce qui aurait eu pour conséquence une augmentation des inégalités d'accès au marché du travail dans de nombreux pays. La compétition internationale sur l'emploi induit une compétition sur les systèmes de formation, à laquelle les pays latino-américains tentent de répondre aujourd'hui.

Les pays qui ont fait l'objet d'une expertise dans le rapport de 2012 sur l'employabilité de la jeunesse ont généralement un système d'éducation similaire à leurs homologues anglo-saxons et français dans la structuration générale (2 niveaux de secondaire + système LMD dans le supérieur), mais l'âge de l'obligation scolaire y est avancé à 14 ans.

L'Argentine représente un exemple intéressant de comparabilité. Les autorités publiques y ont publié en 2015 un rapport d'enquête sur la situation de la jeunesse dont certains résultats sont reproduits ci-dessous.

Argentine : « Encuesta Nacional de Jovenes 2014 : Segundo informe de resultados ». Publié en novembre 2015 par l'INDEC (Instituto Nacional de Estadística y Censos). (Trad. Auteur)

Note : La notion de « soin » (= cuidado) utilisé dans la traduction des résultats d'enquête ci-dessous, correspond au fait de s'occuper d'enfants et/ou de personnes âgées. Elle sert à désigner l'ensemble des tâches domestiques non-rémunérées visant à garder ou à prendre soin d'autrui.

Dans ce cas, l'idée de « soin » renvoi à une des dimensions du « care » en littérature anglo-saxonne (activités de « care » cf. Zielinski Agata, « L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin », Etudes, 2010/12, Tome 413, p.631-641¹⁶)

« Près de 6 jeunes sur 10 (de 15 à 29 ans) fréquentent un établissement d'enseignement classique (formel) - primaire ou secondaire, supérieur ou universitaire et / ou ont suivi un cours du système d'éducation non formelle au cours de la dernière année.

15 Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos: <http://cemca.org.mx/es/>

¹⁶ URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2010-12-page-631.htm>

25 % des jeunes se dédient exclusivement aux activités de formation, formelles et / ou non formelles, c'est-à-dire qu'ils étudient et ne travaillent pas, ne cherchent pas de travail ni ne s'occupent d'autres personnes.

Le fait d'avoir des enfants est un facteur fondamental dans l'articulation des activités (études, travail, soin) : la majorité de ceux qui n'ont pas d'enfants étudient, mais ne travaillent pas, ne cherchent pas de travail et ne réalisent pas non plus d'activité de soin. Ceux qui ont des enfants, au contraire, sont intégrés dans leur grande majorité à la population active et effectuent en plus des tâches de soin.

Par sexe

- L'opposition entre le développement des tâches de soins et la participation au marché du travail et de la formation est très inégale selon le sexe : près de 20 % des femmes n'étudient pas, ne travaillent pas et ne cherchent pas de travail. Parmi ces 20 %, 16 % d'entre elles s'occupent d'enfants ou de personnes âgées ; en revanche, le pourcentage d'hommes dans cette même situation est inférieur à 1 %.
- De plus, la participation au marché du travail des personnes qui n'étudient pas en parallèle est inégale selon le sexe (44 % des hommes et 39 % des femmes. Tandis que la grande majorité de ces hommes font partie de la population active, les femmes sont divisées à parts égales entre celles qui travaillent ou cherchent du travail et celles qui ne le font pas.
- En ce qui concerne les jeunes qui participent au marché du travail et étudient en même temps, nous n'avons pas observé de différences significatives entre hommes et femmes : dans les deux groupes, l'incidence est d'environ 23 %. Leur dévouement aux tâches de soins est très différent : les femmes sont doublement impliquées par rapport aux hommes.

Par groupe d'âge

- Comme prévu, la participation aux activités éducatives diminue avec l'âge, tandis que la participation au marché du travail et aux tâches de soins ont une incidence plus grande chez les groupes plus âgés.
- Près de 9 jeunes sur 10 âgés de 15 à 19 ans suivent actuellement une éducation formelle et / ou non formelle et la plupart d'entre eux ne travaillent pas ou ne cherchent pas de travail. **Parmi ceux âgés de 20 à 24 ans, la moitié étudient, un tiers travaillent en même temps ou cherchent du travail et plus de 2 personnes sur 10 s'occupent d'autres personnes en plus de faire au moins une des autres activités.**
- Finalement, plus les jeunes augmentent en âge, moins ils ne font qu'étudier et plus la proportion de jeunes qui travaillent sans étudier augmente. L'activité de soin s'articule avec le travail. Chez les 25-29 ans, 2 personnes sur 10 travaillent ou cherchent du travail et ne réalisent pas en plus d'activité de soin, et 1 personne sur 10 continue à étudier.

Par strate de revenu du ménage

- La proportion de jeunes qui n'étudient pas et ne travaillent pas ou ne cherchent pas de travail est plus importante chez ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu, qui sont eux-mêmes davantage dévoués aux soins : 45 % de ces jeunes s'occupent d'enfants ou de personnes âgées, même lorsqu'ils travaillent ou étudient.
- L'assiduité aux études formelles et / ou non formelles augmente pour une couche de revenu plus élevée du ménage : plus de 6 jeunes sur 10 à revenu élevé étudient actuellement et 31 % travaillent ou

cherchent du travail.

Par niveau d'éducation atteint.

- Près de 60 % des jeunes ayant un niveau collège (*segundario*), sont actuellement dans le secondaire ou en cours d'abandon, ou ils poursuivent leurs études dans le secteur éducatif parallèle (*educacion no formal*). Parmi ces jeunes, près de 3 sur 10 étudient et exercent d'autres activités : ils travaillent ou cherchent du travail, ou ils s'occupent d'enfants et / ou de personnes âgées.
- 4 jeunes sur 10 ayant un niveau secondaire incomplet n'étudient pas à l'heure actuelle, bien que 29 % d'entre eux travaillent ou cherchent du travail et que près de 20 % assument des tâches de soin, qu'ils travaillent ou non.
- Parmi les jeunes qui ont terminé le collège, la moitié n'étudie plus mais travaille ou cherche un travail et près de 2 sur 10 font des activités de soin. Cependant, 23% sont insérés sur le marché du travail et poursuivent leurs études ; 16% n'étudient pas et ne travaillent pas, bien qu'ils consacrent une partie de leurs temps aux activités de soin.
- 3 jeunes sur 4 ayant achevé leurs études secondaires (fin du lycée = terciario) ou ayant un niveau dans l'enseignement supérieur (achevé ou non) continuent à étudier dans l'éducation formelle/non-formelle et 4 jeunes sur 10 travaillent ou cherchent du travail. Parmi ces jeunes, 21% d'entre eux n'étudient pas, mais ils travaillent ou cherchent du travail et 6% d'entre eux cumulent avec une activité de soin.
- Les jeunes ayant été jusqu'au lycée ou ayant un niveau dans l'enseignement supérieur participent moins aux activités de soin en comparaison avec les jeunes qui ont des niveaux inférieurs d'éducation, seulement 1 jeune sur 4 se dédie en plus à des activités de soin.

Dans certaines zones, les femmes ne présentent pas les mêmes taux d'insertion scolaire et professionnelle que les hommes. « Même si des progrès importants ont été fait en matière de promotion de la cause de l'égalité entre les genres, et si les réponses de certains gouvernements plus encourageantes que d'autres, les héritages (pour la plupart indigènes) culturels et religieux forts qui caractérisent une grande partie des régions du monde rendent l'emploi des jeunes femmes plus ou moins difficile selon les sous-régions. Le taux d'emploi des femmes est passé de 43,3 % en 1995, à 49,2 % en 2004, pour stagner aujourd'hui aux alentours de 50 % »¹⁷.

Les chercheurs du CEMCA ont également repéré une généralisation des stages en entreprises, processus particulièrement développé au Chili et en Argentine, tout comme se sont généralisées, autour de l'EFTP, les politiques publiques de prévention du décrochage scolaire, mais surtout et premièrement, de lutte contre la marginalisation sociale et la pauvreté. Les auteurs attestent d'un manque encore fort de formalisation et d'uniformisation des systèmes d'éducation. La problématique est la même quant à un système de certification des compétences reconnues en Amérique latine. La CET se discute en Amérique latine plus autour du développement des infrastructures de l'EFTP et donc rattachée à la formation initiale et non de la conciliation de temps, d'énergie etc. entre les études et l'occupation d'un emploi en parallèle.

¹⁷ Bouffartigue P, Busso M, Super Vielle M (2017) p. 145.

3) Ce qu'il faut retenir concernant la CET en Amérique latine

Principaux constats

- Depuis les années 1990 est impulsé un modèle cherchant à développer et à formaliser l'offre d'emploi et de stage autour de l'enseignement et la formation technico-professionnelle (EFTP).
- En République dominicaine et en Colombie, le maintien des secteurs informels et du narcotrafic est le témoin de la faiblesse des États à réguler les marchés du travail. Ces secteurs aspirent les jeunes et peuvent expliquer un taux de décrochage scolaire élevé et un non-contrôle sur l'occupation d'emploi en cours d'étude.
- Les politiques publiques d'éducation latino-américaines sont majoritairement tournées vers l'enseignement secondaire et le début du supérieur.
- La variable sexe est très utilisée dans les études référencées, témoignant de fortes inégalités sur les questions d'éducation et de travail entre jeunes hommes et femmes.
- La question du travail des jeunes et particulièrement des femmes sur le travail du "care", du travail domestique au sein des familles voire à l'extérieur apparaît particulièrement significatif en Amérique latine.

Points de controverse

- Parmi les auteurs latino-américains, on retrouve plusieurs textes remettant en question la catégorie de NEETs (jeunes non diplômés ne travaillant pas et n'étudiant pas) ou « Ni-Ni » en Amérique du sud, catégorie de jeunes pourtant souvent usitée dans cette région du monde. En voici une première critique traduite à partir de l'introduction du rapport *Los ni-ni: una visión mitológica de los jóvenes latinoamericanos* (María del Carmen Feijoó, 2015): « L'émergence de la question Ni-Ni en tant que problème social d'échelle mondiale est due à deux grandes raisons, d'une part, les changements survenus dans l'économie et la production au cours des deux dernières décennies et d'autre part dans la diffusion des agendas publics et sociaux par les médias. Cela ne signifie pas qu'ils soient capables de construire un problème social à partir de zéro, comme on le fait souvent remarquer lorsque l'on essaie de diaboliser leur rôle. Au contraire, cela signifie que si, sur la base de preuves empiriques de nature statistique ou observationnelle, on trouve une formule simple, apparemment univoque, qui a un sens, pour une grande partie des interlocuteurs - quels que soient le sens et l'interlocuteur - vous pouvez alors construire un problème social. C'est, pour le dire de manière très simplifiée, ce qui s'est passé avec l'émergence et la généralisation de l'utilisation du terme "Ni-Ni" qui fait référence aux contingents de jeunes qui ne travaillent pas ni n'étudient ».

D. La CET en France

1) Bref aspect historique

La France d'après la Seconde Guerre mondiale, en pleine reconstruction, se retrouve également face à une hausse de son taux de natalité. Ces fameuses générations des Trente Glorieuses investiront massivement l'enseignement supérieur dès les années 1960. Dès 1946, l'UNEF, syndicat étudiant, fut

l'un des acteurs centraux de la charte de Grenoble de 1946, qui donna une première définition de « l'étudiant ». Les revendications de l'UNEF sont celles de « prévoyance sociale » pour les étudiants et de « l'indépendance matérielle ». Cette indépendance matérielle est souhaitée au travers de l'attribution d'une allocation d'autonomie ou d'un salaire en cours d'étude visant à reconnaître le travail intellectuel des étudiants (Le Gauyer, 2016). La période de sortie de guerre témoigne de la naissance d'une classe étudiante et de revendications des forces politiques et syndicales issues de la Résistance œuvrant à cette époque. Elles exposaient un ensemble de propositions telles que la nationalisation de plusieurs pans de l'économie ou encore la sécurité sociale en vue de construire une démocratie économique et sociale (Casta, 2012). En lien avec notre sujet, nous dirons simplement que ces forces politiques et sociales demandaient une réforme de l'enseignement reconnaissant la condition de « travailleur » des étudiants.

Cette période marque la première tentative de liaison entre la notion de travail et celle d'étudiant, mais les premières revendications s'effectuent autour de la reconnaissance de la production intellectuelle à l'intérieur des universités par les étudiants.

T. Le Gauyer, note que les « premières tentatives de faire émerger un problème social » sur la question du travail salarié des étudiants se fera au travers de la presse écrite dès les années 1950. Cette époque ne donne pas encore lieu à des productions statistiques, mais les récits de presse font état des premiers emplois saisonniers qu'occupaient les étudiants. T. Le Gauyer fait état de la première enquête quantitative au sujet des étudiants travailleurs. En 1954, le journal *Le Franc-Tireur* dit avoir recensé « 16 779 étudiants [travaillant] durant l'année 1949-1950, soit 12,5 % du total des étudiants ». Cette première étude rendue publique a eu un retentissement inédit auprès de l'opinion publique, le cas d'étudiants occupant un emploi en parallèle de leurs études étant perçu comme anormal (Le Gauyer, 2016).

L'enquête « Budget étudiant » de 1964 menée par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)¹⁸ apparaît comme une seconde étape significative. Il faudra attendre les années 1980 pour retrouver une enquête comme celle-ci, c'est à dire ne se basant pas sur un échantillon issu d'une filière ou d'une université. L'enquête, qui étudie plusieurs filières d'études sur toute la France, évoque des disparités régionales sur le taux d'embauche des étudiants. Par manque de données académiques pour cette période, cette enquête a été citée par les auteurs prolifiques sur la question, la plupart des décennies qui ont suivi, jusqu'à Vanessa Pinto à partir de 2010.

De multiples enquêtes issues de la presse étudiante des années 1960 et 1970 s'attachent à la fois à décrire la rémunération engendrée par telle ou telle activité et à dénoncer dans le même temps les effets néfastes de l'activité de travail salarié en cours d'étude. L'enquête de « Le Nouveau Clarté¹⁹ » de 1966 renseigne sur les emplois les plus rémunérateurs tandis qu'elle dénonce le phénomène de mise en emploi des étudiants. De nombreuses autres enquêtes, issues de la presse étudiante socialiste liée à l'Union des étudiants communistes et à l'UNEF²⁰, paraîtront dans la sphère étudiante. Rendues publiques, elles impacteront l'opinion publique. Ses enquêtes interrogeaient le plus souvent la situation salariale (taux de rémunération) des étudiants, la régularité de l'emploi, l'intensité hebdomadaire du travail (temps complet, temps partiel), la nature des emplois occupés durant

¹⁸ MNEF, Le budget de l'étudiant, *Recherches universitaires*, n°6 spécial, 1964.

¹⁹ Journal de l'Union des étudiants communistes de 1956 à 1996.

²⁰ <http://unef.fr/>

l'année universitaire, la nature des emplois d'été, l'intensité du travail selon le sexe. Bien que les résultats ou la méthodologie de certaines de ces enquêtes puissent apparaître contestables, elles témoignent des premiers enjeux autour du travail des étudiants et de la production de données par d'autres instances que les organismes publics.

La première production académique apparaît à l'initiative d'Alain Girard dans les années 1950. Girard nuancera la force de ses résultats en expliquant que son échantillon est représentatif d'une réalité limitée car « masculin [...], ne concerne que l'enseignement public [et] ne représente qu'un milieu sélectionné » (Le Gauyer, 2016).

L'objectif du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) n'est pas directement de s'intéresser à l'emploi occupé en cours d'études, mais les enquêtes qu'il produit permettent de retrouver des données fiables sur ce sujet. Les premières enquêtes des années 1970 donnent à voir le taux d'emploi des étudiants, l'intensité du temps de travail (temps complet ou temps partiel) et si l'emploi occupé est gardé à la fin de la formation initiale. Elles recoupent la variable « nature de l'activité salariée » avec la filière d'étude, le sexe, le niveau de diplôme ou encore l'intensité du temps de travail. Les données des enquêtes générationnelles fournissent des informations de plus en plus précises et sont exploitées par les groupes de travail du Céreq et notamment le GTES (Groupe de travail enseignement supérieur) coordonnant les travaux du Céreq et ceux de l'OVE. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE²¹) fondé en 1989 et « destiné à mieux apprécier les besoins et les aspirations de la population étudiante » constitue une seconde source d'information significative. Rattaché directement au ministère de l'Éducation nationale, cet Observatoire a pour but de rendre compte des conditions de vie des étudiants qui occupent un emploi, dans des enquêtes publiées tous les trois ans. Le mode d'enquête, la construction des questionnaires et le type de questions soumises aux enquêtés n'ont cessé d'évoluer depuis 1994 et témoignent de la prise en considération de nouvelles interrogations. De façon constante de 1994 jusqu'à 2013, l'intensité du travail hebdomadaire, la régularité de l'emploi, la période annuelle que l'activité recouvre, le lien qui existe ou non entre la formation initiale et l'emploi occupé et le niveau de rémunération sont autant de variables qui ont été au cœur des questionnaires de l'OVE. L'ensemble des enquêtes et des organismes énoncés précédemment ne prennent que peu ou pas en compte la question de la recherche d'un emploi et ce que cela sous-entend en termes de démarches, de temps accordé à cette activité et des inégalités socio-culturelles devant l'embauche.

2) Apports des travaux actuels sur la CET

À ce propos, Vanessa Pinto dans « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur » (2010) se fait critique de Laurent Bérail, rapporteur pour le Conseil économique et social (CES, aujourd'hui Cese) en 2007 qui se propose de « faire du travail étudiant un atout » (Bérail, 2007). Les écrits de Pinto et le rapport de Bérail témoignent des principales récentes oppositions sur la façon de concevoir le travail en cours d'études.

Dans son article de 2010, Vanessa Pinto rend compte d'une enquête basée sur des données statistiques et des comptes rendus ethnographiques sur la persistance des inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. Elle place principalement son curseur sur l'exercice d'une activité rémunérée comme variable renforçant les inégalités entre étudiants. Elle relève que la valorisation

²¹ <http://www.ove-national.education.fr/>

de l'emploi étudiant par les universités et les pouvoirs publics a modifié la valeur des diplômes lors de l'insertion professionnelle en fin d'études. Pinto souligne également que la reconnaissance des connaissances acquises à l'université a diminué et que les réformes récentes de l'enseignement supérieur tendent à promouvoir l'acquisition de « compétences » et des « savoir-être » sur le marché du travail. L'auteure dénonce ainsi l'avènement de discours favorables à la mise en emploi des étudiants. Son argument principal consiste à critiquer la vertu professionnalisante de ces emplois, rarement en lien pour les classes les plus populaires avec la formation initiale en se référant aux enquêtes de l'Ove, indiquant que la « *fréquence selon laquelle l'emploi en cours d'études est exercé semble peu varier en fonction de l'origine sociale* ». En revanche, « la structure des ressources » est extrêmement variable selon l'origine sociale, la part de l'aide parentale dans les ressources des enfants de cadres étant nettement plus importante que pour les enfants d'ouvriers qui s'appuient plus sur les aides publiques. L'exemple qui vient d'être cité en est un parmi tant d'autres pouvant faire état des controverses nées dans les années 2000 et 2010.

Pour V. Pinto, « *parmi les étudiants de moins de 30 ans actifs au moins à mi-temps, au moins six mois par an, plus de 40 % des enfants de cadres exercent une activité intégrée aux études ou un emploi d'enseignant ou de cadre contre 15 % des enfants d'ouvriers, lesquels sont surreprésentés dans les catégories "employé de commerce", "surveillant/animateur", "ouvrier" et "employé de service"* ».

Les écrits de cette auteure et ceux de L. Bérail témoignent des nouvelles problématiques autour de l'activité rémunérée des étudiants en France. On notera que dans ses écrits, Pinto s'attache particulièrement à décrire l'impact de la nature de l'emploi comme moteur des inégalités dans la réussite scolaire. En 2000, dans « *Étudiants en fast-food : Les usages sociaux d'un "petit boulot"* », elle décrira surtout les conditions de travail des étudiants en fast-food, l'intensité du temps de travail hebdomadaire, le lien avec le type de filières d'études, la concurrence entre les savoir-faire universitaires et au travail.

A l'opposé, l'analyse de Bérail consiste à entrer par la question de la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels par les expériences. L'idée soutenue étant de construire la « formation tout au long de la vie » et de permettre la « reconnaissance des acquis obtenus durant les jobs salariés se mêlant à la formation initiale » (Bérail, 2007). Cette analyse ne prend à aucun moment en compte la question des conditions de travail, mais conçoit en revanche le problème lié à l'intensité du travail. Pour ce faire le CES propose de fixer à 15 heures de travail par semaine, le seuil maximum qu'un statut spécifique pour les étudiants se devrait d'encadrer.

L'idée principale est de « valoriser le travail étudiant dans les cursus, en l'intégrant dans le module « projet professionnel », en le reconnaissant au travers de l'attribution de crédits ECTS et en généralisant le supplément au diplôme avec la mention des compétences professionnelles acquises » (Bérail, 2007).

Ces visions relèvent de deux rapports à l'avenir et de manière de concevoir différentes, la conciliation entre les études universitaires et un travail salarié. Ce clivage est transversal à une part importante de la littérature sur le sujet.

Il est certain que les vingt dernières années et les réformes de l'université comme la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités, communément appelé loi d'autonomie des universités

ou LRU, marquent un tournant dans la construction de l'enseignement supérieur français et donc de la construction de la CET.

Pour la France, il est à noter que le travail des lycéens en cours de scolarité n'est que peu abordé. On retrouve des témoignages sur les conditions de travail et l'embauche des lycéens dans certaines enquêtes ethnographiques précises, comme c'est le cas de celle de Vanessa Pinto sur les fast-foods.

L'OVE a pour objectif de traiter uniquement des conditions de vie des étudiants et donc de ce qui a trait à l'enseignement supérieur. Le Céreq, comme la revue Formation Emploi qui y est liée, s'attachent à décrire les conditions d'apprentissage ou de stages en entreprises des lycéens effectuant un baccalauréat professionnel ou technologique, mais la question d'un emploi parallèle aux études et obtenu hors cadre institutionnel scolaire n'a pas forcément d'échos dans les enquêtes.

Le travail des lycéens : une situation méconnue et préoccupante

Une étude exploratoire réalisée par le Bureau de sociologie appliquée (BSA) auprès de 3 500 lycéens (11 lycées) en région Île-de-France et notamment rapportée par le site Café pédagogique²², apporte un certain nombre de constats qui interrogent :

- 1 lycéen sur trois déclare avoir une activité rémunérée
- 9 % travaillent durant toute l'année
- Pour les lycéens âgés de 18 ans et plus, la moitié d'entre eux ont une activité rémunérée
- Un tiers des lycéens issus de familles favorisées travaillent avec une intensité forte tandis que c'est le cas pour 63 % des élèves issus de familles défavorisées.
- Les lycéens des familles populaires sont 4 fois plus nombreux que ceux des familles aisées à dire que le travail nuit à leur assiduité et génère une fatigue préjudiciable à leurs études.

Parmi la littérature française, les travaux de Vanessa Pinto et Christophe Brochier constituent des descriptions ethnographiques détaillées de l'emploi en fast-food des étudiants. Ils témoignent de l'absorption au travail que ces emplois sous-entendent, qu'ils mettent en parallèle de façon indirecte avec la participation aux études. L'emploi en fast-food est en effet l'un des emplois typiques recherchés par les étudiants en cours d'étude ; il relève d'un modèle d'organisation du travail flexible qui s'étend à d'autres secteurs d'activités auxquels les étudiants participent.

On retrouve dans les textes de Brochier (2001) et Pinto (2000, 2009 et 2010) l'idée de « petit boulot » qui, dans les témoignages des enquêtés, s'oppose à un emploi qualifié que l'étudiant souhaite acquérir en fin d'études.

À l'idée de « rester au fast food », les jeunes enquêtés mobilisent celle de déclassement social. En cela, Pinto parle d'un rapport distancié au travail car perçu comme provisoire, lié à une période propre aux études dans laquelle il va falloir affronter des obstacles. Dans leurs discours sur l'emploi en fast-food, les étudiants interrogés conçoivent celui-ci comme une « rétribution immédiate alors que les études sont plutôt un « investissement au long cours ». Le surinvestissement dans ce type d'emploi et l'ancienneté potentiellement à la fidélisation à l'emploi par le CDI est conçu comme un

²² <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2015/07/02072015Article635714196740296277.aspx>

échec et un « piège » dans le sens où les étudiants ont peur de se laisser attirer par la rétribution immédiate et d'abandonner leurs études.

Les auteurs dressent un profil social de leurs enquêtés qui appartient au registre des classes populaires. Ces étudiants font, selon eux, bien souvent partie de la « première génération » de la famille à accéder à l'enseignement supérieur et la raison de travailler relève du « sacrifice » et d'une « dimension subie » pour « payer ses études ». Pinto et Brochier dressent tous deux le portrait « d'employés d'origine populaire » et souvent « issus de l'immigration » qui se retrouvent liés à deux sphères concurrentes en termes de temps accordé, de sociabilité et sur la valorisation des savoir-faire : la sphère du job et celle des études.

Les auteurs décrivent « l'exécution rapide des tâches », la gestion « *just-in-time*²³ » ou encore la flexibilité des horaires de prises de postes. On y lit donc une description assez fine de la flexibilité au travail. Pinto parle d'emploi « aspirant » où l'adéquation est forte, entre les besoins immédiats de l'étudiant pour subvenir à ses besoins tout en poursuivant ses études et les besoins des managers dans la gestion flexible de leurs équipes. Il est d'ailleurs expliqué que les managers recrutent des étudiants pour leur « docilité », leur « sérieux », leur « caractère agréable » et leur « adaptabilité ». Dans ces textes, la main d'œuvre étudiante et le management s'adaptent réciproquement l'un à l'autre, mais au prix de certains risques décrits dans les paragraphes précédents en termes de décrochage scolaire ou de risques de « fatigue physique et nerveuse ».

Anne Déquiré, dans « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance » en 2007, traite en partie de la prostitution étudiante qu'elle décrit souvent comme un moyen de poursuivre ses études et/ou de pallier des difficultés financières. Elle parle également « d'hébergement d'urgence » ou des « restaurants du cœur » en lien avec la condition des étudiants enquêtés. Cette auteure évoque également le lien qui existe entre le fait d'occuper un emploi et d'échouer au cours du premier cycle universitaire (licence). Elle s'attache à décrire les caractéristiques de la pauvreté, de la précarité au travail mais aussi du système de combinaisons des ressources des étudiants.

Pour la moyenne des étudiants français, comme d'autres auteurs, elle chiffre à 42 % la part que représente l'activité rémunérée dans le budget total des étudiants et à 24 % la part des bourses publiques, le reste provenant de la famille ou d'autres types de ressources.

Bénédicte Froment, dans un ouvrage paru en 2012, « Les effets du travail salarié en première année universitaire », ne s'éloigne pas réellement du modèle d'étude des auteurs précédents de description des inégalités sociales dans l'emploi des étudiants. Elle prend en compte de nouvelles variables comme le statut matrimonial des parents, ou le statut de la relation entretenue entre étudiants et parents qui construisent une certaine « contractualisation familiale » dans l'apport de ressources pour favoriser une réussite scolaire. L'auteure propose une description assez détaillée des niveaux d'intensité du travail et établit une différence de ressenti dans ce que le travail produit chez l'étudiant selon l'intensité. À moins de 8 heures de travail hebdomadaire, elle considère que cela fait « grandir » ses enquêtés et participe d'un processus de responsabilisation dans la vie. Au-delà de 8 heures par semaine, ces enquêtés semblent décrire un ou des emplois comme « subis ». À partir de travaux quantitatifs, elle fixe à 8 le nombre maximum d'heures de travail par semaine, n'empêchant

²³ « Le « *just in time* » ou juste-à-temps est une méthode d'organisation et de gestion de la production, propre au secteur de l'industrie, qui consiste à minimiser les stocks et les en-cours de fabrication. »(Source : Wikipédia).

pas fortement le passage de première année à deuxième année de licence. Parmi les autres variables mesurées, B. Froment fournit une analyse détaillée de ce que peut produire le niveau scolaire et la filière dans l'accès à un emploi et sa nature. Pour des filières sélectives de type médecine, pharmacie ou DUT, elle relève une faible part d'étudiants salariés contrairement à des filières comme les arts ou les sciences humaines où 4 étudiants sur 10 travaillent.

François-Charles Wolff (2017), quant à lui, à partir de mesures économétriques, fixe à 16 heures de travail hebdomadaire le seuil à partir duquel l'emploi devient considérablement néfaste pour la réussite universitaire.

On notera que la question de l'emploi des lycéens n'est abordée que de manière succincte dans quelques écrits ethnographiques, généralement qualitatifs

3) Principaux constats, dispositifs, points de controverse et questions en suspens

Principaux constats

- En l'absence de dispositif public encadrant la conciliation études travail, c'est le plus souvent sur les élèves et les familles que pèse la régulation de cet équilibre entre apport financier et temps dédié aux études.
- Les travaux d'études et de recherches sont marqués par une forte présence de descriptions ethnographiques des conditions de vie et de travail des étudiants
- C'est l'idée de « petit boulot » qui dans les témoignages des enquêtés prédomine pour désigner l'emploi étudiant par opposition à un emploi qualifié que l'individu souhaite acquérir en fin d'études.
- Dans les propos des enquêtés de Pinto, la question du temps des études est relevée comme un « temps d'acceptation » des sacrifices à faire pour réussir. Cette enquête témoigne d'un emploi décrit comme subi et très faiblement épanouissant sur le plan de la professionnalisation.
- Le travail est conçu comme provisoire par les enquêtés, qui le conçoivent comme une rétribution immédiate, et les études comme un investissement au long cours.
- Emploi et études sont abordés comme 2 sphères concurrentes dans l'organisation du temps.

Points de controverse

- Critique de Pinto sur l'occupation d'emploi en cours d'études évalué comme déconnecté des études et de la filière d'origine, en opposition à l'idée de Berail de faire de l'emploi étudiant « un atout » professionnalisant et institutionnalisé dans un « statut étudiant ».
- Évaluation d'un seuil horaire hebdomadaire de l'emploi n'affectant pas les études :
 - Proposition d'un « statut étudiant » fixant à 15 h/semaine maximum (Berail, 2007) ;
 - Moins de 8 h l'emploi « fait grandir », plus de 8h l'emploi est « subi » (Froment, 2012) ;
 - À partir de 16 h, l'emploi est évalué comme « très néfaste » (Wolff, 2017).

Question en suspens

- Faiblesse des études des institutions publiques ou privées sur l'occupation d'un emploi par les lycéens français en parallèle de leurs études.

III. Synthèse et discussion

A. Traits communs et traits distinctifs

Nous comparerons ici principalement les types de dispositifs visant une meilleure conciliation études-travail », au sens québécois du terme. Quelques autres distinctions et traits communs généraux entre les zones étudiées vont être questionnés ; pour plus de détails sur chaque pays, nous renvoyons aux encadrés de la partie II.

1) Dispositifs de la CET

Le modèle de dispositif visant à améliorer la CET au Québec est en partie similaire aux modèles des « *school boards* » des États-Unis. Ces « *school boards* » dirigent des actions visant à rassembler les différents acteurs concernés par l'éducation des jeunes de leurs districts tout comme les « zones pro-études » québécoises pilotés par les Instances régionales de concertation.

Les résultats d'enquêtes et de politiques publiques sont centralisés à l'échelle du Québec autour d'outils très opérationnels comme le site « Cartojeunes ». Bien que rattaché au *Department of Education* du gouvernement fédéral des États-Unis, les dispositifs des « *school boards* » ne semblent pas être centralisés et pilotés à l'échelle nationale. En contact notamment avec les municipalités, chacun d'entre eux est profondément ancré sur le local.

Que ce soient les « *school boards* » ou les « zones pro-études », ces dispositifs semblent avoir pour mission première la réussite scolaire des élèves et leur professionnalisation future. Il est important de souligner que pour le modèle des États-Unis, il n'est pas fait mention clairement d'une volonté de prendre en compte les effets néfastes ou bénéfiques du travail en cours d'études, contrairement aux « zones pro-études » pour lesquels ces effets semblent être au centre des interrogations.

Au Québec, la CET est directement construite par les institutions publiques avec une volonté de mettre en place des dispositifs concrets, tandis qu'aux États-Unis les *school boards* réalisent plus un travail de lobbying cherchant à réguler le marché de l'éducation et à contrôler les contenus de formation. La question de la conciliation entre la scolarité et un job rémunéré y reste tout de même moins centrale. Par exemple, aucun dispositif de prévention et d'informations sur le décrochage lié à un job « aspirant » n'a pu être clairement identifié dans la littérature anglo-saxonne consultée.

Dans les pays anglo-saxons et au Québec, est impulsé un modèle se caractérisant plus par un partenariat entreprise/école déjà installé de plus longue date et ayant développé un système de formation formelle en binôme plus renforcé, soutenu par un marché du travail plus « flexible ».

Les pays d'Amérique latine sont pour beaucoup confrontés à des taux de décrochage scolaire importants et à un fort taux d'emploi des jeunes. Dans les résultats d'analyses consultés, la réponse politique semble s'être tournée autour du renforcement de l'enseignement et de la formation technico-professionnelle. Il n'a pas été loisible d'identifier clairement des dispositifs concrets se rapprochant du modèle québécois sur la CET.

Pour le cas de la France, si ce n'est les travaux en science sociales d'auteurs comme Vanessa Pinto ou ceux du Cnesco sur le décrochage scolaire, aucune institution publique ne semble avoir poussé la réflexion autour de la CET. Du moins, ces recherches parfois très fournies en matériaux d'analyse

permettant de mesurer l'impact du job en cours d'études ne semble avoir suscité de mesures politiques concrètes de conciliation.

2) La valeur symbolique du diplôme face à la professionnalisation

Si l'on compare les études portant sur la France et celles sur les pays anglo-saxons ou le Québec, on relève que le diplôme détient une place symbolique forte dans l'Hexagone relativement aux autres pays. Sur l'employabilité, les modèles anglo-saxons font une place beaucoup plus importante à l'expérience professionnelle que la France. Le Québec tente d'atteindre le niveau d'adéquation le plus élevé entre contenu du travail et contenu des études, et vise un modèle de « formation tout au long de la vie » qui se produirait aussi dans le monde de l'entreprise (dans et hors l'entreprise).

3) L'emploi des jeunes de l'enseignement secondaire en France

Dans notre panel, la France fait exception sur la situation de l'emploi des collégiens et lycéens. En effet, très peu de recherches tentent de comprendre le poids que ces jeunes représentent sur le marché du travail. De façon plus générale, les données de l'OCDE ne mettent pas à disposition de statistiques sur le taux de jeunes scolarisés et occupant un emploi rémunéré. La seule indication comparative, mais qui s'avère difficilement exploitable en termes d'analyse de la CET, est le « taux d'emploi des 15-24 ans ». Les pays/régions des autres zones géographiques sont beaucoup plus familiers de la question et la traitent de façon plus fréquente que les études françaises.

4) L'endettement étudiant comme mesure de la CET en échec

De nombreux auteurs anglo-saxons ont établi une corrélation forte entre l'endettement des étudiants et leur mise en emploi. De par une forte présence du secteur privé de l'enseignement et des droits de scolarité élevés, les États-Unis et le Royaume-Uni observent les niveaux de dette étudiante les plus hauts. La dette étudiante des USA²⁴ aurait atteint en 2018 les 1 500 000 milliards de dollars.

Dans une moindre mesure, le Québec y est confronté également, mais les travaux recensés permettent de faire l'hypothèse que les dispositifs de la CET et de tentative de régulation des marchés de l'éducation absorbent mieux le choc, de pair avec un système développé de bourses pour les élèves défavorisés.

5) Les approches qualitative et quantitative de la CET

Comme cela a déjà été énoncé à plusieurs reprises dans ce rapport, les études anglo-saxonnes concentrent une proportion plus forte d'enquêtes basée sur des mesures économétriques que la France. La littérature française sur la CET et ses thématiques annexes s'appuie davantage sur des recherches ethnographiques.

6) Les effets « d'aspiration » du job étudiant

Bien qu'en avance sur la question, les Québécois ne sont plus les seuls à poser le débat autour des effets d'absorption des élèves et des étudiants par les marchés du travail locaux. Les pays d'Amérique latine sont fortement touchés par les effets aspirants des secteurs d'activité notamment informels. Les questions des travaux domestiques et activités de narcotrafic sont posées dans la littérature sur

²⁴ Ex : la simple recherche « job + étudiant » sur OpenEdition nous a permis d'obtenir la bibliographie suivante, qui subira deux nouveaux tris, un par thématique centrale du texte, le second par zone géographique.

cette zone. De façon moindre, la problématique du trafic de stupéfiants se pose aussi en France et dans les pays Anglo-saxons. Pour la France, les travaux de Pinto décrivent les « fast-food » comme l'emploi typique du jeune en cours d'études et concurrent de la scolarité. Il est également fait mention de la problématique de la prostitution estudiantine à ce sujet. Une réflexion exhaustive autour des secteurs d'embauche des jeunes lycéens/étudiants serait un bon point de départ à l'élaboration d'un dispositif visant la CET.

7) La variable sexe à propos de la CET

Les études menées dans les pays d'Amérique latine apportent à des résultats montrant des écarts conséquents entre les hommes et les femmes face au travail et à l'éducation. Même si cet écart hommes-femmes s'observe nettement dans d'autres zones de notre panel, cette problématique a fait l'objet d'un focus plus important dans des pays comme l'Argentine ou le Mexique.

8) Les catégories ethniques aux USA

Comme spécifié dans l'encadré des points « à retenir » pour la CET dans les pays anglo-saxons. Les États-Unis sont les seuls des pays étudiés à faire un usage de catégories ethniques dans l'évaluation de la CET et de ses thèmes annexes.

B. Perspectives nouvelles pour la CET ?

L'expression « conciliation études-travail » induit un biais de départ dans l'analyse du travail en cours de scolarité des étudiants et des lycéens car elle comprend une vision spécifique de cette relation. En effet, nous n'avons pu retrouver cette expression que dans des textes ayant été traités par des auteurs québécois. Cette expression correspond à une réflexion menée au Québec par rapport à l'état actuel des systèmes de formation et d'enseignement, des besoins d'insertion professionnelle et de professionnalisation propres au Québec, et à une volonté de répondre aux besoins des marchés du travail.

Or, on a pu souligner ici le fait que le Québec se soit inspiré des politiques néo-libérales d'abord pensées aux États-Unis, qui visaient à un rapprochement sensible des entreprises et des institutions scolaires. Le terme même de conciliation induit l'idée qu'une scolarité menée en ayant un emploi en parallèle est conciliable, alors que des auteurs comme Brunel et Grima (2010) ou McNall et Michel (2017) parlent quant à eux de « conflit travail/école ».

La « conciliation études-travail » sous-entend en réalité deux processus à la fois distincts et liés dans les textes étudiés :

- Le premier relève de l'alternance et du rapprochement exercé entre monde du travail et monde de l'éducation et de formation autour de la formation initiale d'un élève ou d'un étudiant. En lien avec la formation initiale, ce rapprochement a déjà été opéré ou est en cours de l'être dans les quatre zones géographiques investiguées. Il s'agit des partenariats existants entre des centres d'apprentissage distribuant des formations technico-professionnelles et des employeurs recevant des jeunes en stages. De fait, la plupart des pays ont formalisé un système de formation technico-professionnelle avec une alternance entreprise/école. À ce propos, nous avons constaté que plusieurs pays d'Amérique latine font encore face aujourd'hui à des difficultés dans la

construction de leurs systèmes d'apprentissage et de formations technico-professionnelles. Il existe donc des disparités dans l'installation de ce type de systèmes de formation.

- La seconde dimension de la CET relève du passage qu'ont déjà entamé les autres zones géographiques, là aussi avec des inégalités de développement de cette conception de la formation professionnelle. Dans les écrits du Québec, il s'agit de réussir à trouver un niveau d'équilibre entre l'occupation d'un emploi et la poursuite d'études, dans une perspective de valorisation des expériences professionnelles en cours d'études. L'emploi occupé n'est pas nécessairement en accord avec la formation initiale, même si les politiques publiques québécoises cherchent à favoriser cette adéquation.

Les premiers éléments de controverse qui traversent ce sujet, se situent dans la nature de la construction des rapprochements entre entreprises et mondes scolaires. Les recherches sur la lutte contre le décrochage scolaire au Québec ont démontré que certains marchés du travail locaux et les opportunités d'emploi qu'ils soutiennent pouvaient drainer des populations de jeunes et les éloigner des études. Le salaire et la rétribution immédiate qu'il sous-entend est un facteur de décrochage scolaire. Les autorités québécoises ont choisi d'encadrer ces pratiques. Dans certaines régions québécoises, des brochures destinées aux employeurs, aux familles et aux personnels enseignants visent à prévenir des dangers d'une « conciliation études-travail ratée ». Dans un même temps, ces institutions tentent de développer l'information sur l'emploi disponible en valorisant le fait de travailler pendant ses études. La brochure à destination des parents soutient trois aspects bénéfiques au travail en cours d'étude :

- Améliorer son estime de soi et son sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Développer son savoir-faire et son savoir-être en entreprise, son autonomie financière et de nouveaux intérêts ;
- Préparer son passage entre les études et le marché du travail. »

Dans un même temps cette brochure énonce les risques rencontrés sur le marché du travail pouvant « nuire à la réussite scolaire » :

- Situation tendue avec la clientèle ou l'équipe de travail ;
- Travail physique exigeant ou répétitif, ou dans un lieu bruyant ;
- Nombre d'heures de travail trop élevé (par semaine ou par jour), horaire de soir ou de nuit, ou pendant les jours de classe ;
- Manque de temps ou d'autonomie, interruptions fréquentes dans la réalisation des tâches. »

Ces politiques visent à favoriser ce lien en prenant en compte le niveau d'études et de maturité du jeune concerné ou encore le fait que la période d'emploi puisse constituer un risque pour la réussite des études. Il serait pertinent de mener une étude plus poussée sur les mesures de contrôles visant à faire respecter cette charte de bonne réalisation du travail pour des jeunes en cours d'études.

Bibliographie

Systèmes éducatifs et statistiques de cadrage

Banque de données des statistiques officielles Québec. Consulté le 24 janvier 2019. http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken2122_navig_niv_2.page_niv2?p_iden_tran=REPEROEMMAC22168929568240e06Cu&p_id_ss_domn=826

Beauchesne, L. (1998). Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique, n°5 (1998) : 16.

Bouffartigue, P., Busso, M., & Super Vielle, M. (2017). *Travail, jeunesse et migrations: Regards croisés Europe-Amérique latine à l'heure de la mondialisation*. Éditions de l'IHEAL, 2017.

Busso, M. (2017). « La situación laboral de las y los jóvenes universitarios argentinos durante la presidencia de Mauricio Macri ». LESET (IdIHCS, CONICTE-UNLP), 2017, 16.

Busso, M. & Perez, P. E. (2017). Capítulo Juventudes, educación y trabajo. Heterogeneidades sociales detrás de una conflictiva relación. LA SOCIEDAD ARGENTINA EN SIGLO XXI. Condiciones de vida, Reproducción Social, Estructura de Oportunidades, 24.

Busso, M. & Perez, P. E. (2015). Combinar trabajo y estudios superiores ¿Un privilegio de jóvenes de sectores de altos ingresos? » Poblacion & Sociedad, 26.

Chavoya, M. L. & Reynaga Obregón, S. (2012). L'enseignement supérieur au Mexique. Revue internationale d'éducation de Sèvres, n° 60 (1 septembre 2012) : 24-30. <https://doi.org/10.4000/ries.2452>

Cnesco. (2017). Conférence de comparaisons internationales dossier de synthèse : Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ?.

Cnesco. (2016) Danemark: Un système scolaire flexible et inclusif, http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/Enseignement_pro_DANEMARK.pdf

Consortium Wallonie – Bruxelles – Enseignement (2016). Le système éducatif italien : Vers une remédiation plus efficace à partir de pratiques européennes performantes. Projet Erasmus+ 2015-2017.

D'Allesandre, V. (2010). Adolescentes que no estudian ni trabajan en América Latina. International Institute for Educational Planning, 2010.

D'Allesandre, V. (2010). Adolescentes y jóvenes que no estudian ni trabajan en América Latina. International Institute for Educational Planning.

Feijoó, M. del C. (2015). Los ni-ni: una visión mitológica de los jóvenes latinoamericanos. Redetis-iipe-unesco, 20.

Gorard, S. & Smith, E. (2004). An International Comparison of Equity in Education Systems. Comparative Education 40, n° 1 (2004) : 15-28.

Instituto Nacional dy Estadística Censos. (2015). Encuesta Nacional de Jóvenes 2014 Segundo informe de resultados.

- Longo, M. E. & Gallant, N. (2016). Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). Questions sur une catégorie de politiques publiques. Observatoire jeunes et société, 24.
- Longo, T. (2005). Le système éducatif italien. Revue internationale d'éducation de Sèvres, n° 38 (1^{er} avril 2005) : 137-44. <https://doi.org/10.4000/ries.1581>
- Masevičiūtė, K., Šaukeckienė, V. & Ozolinčiūtė, E. (2018). Combining studies and paid jobs. Eurostudent.
- Ministère de l'éducation du Québec. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-dediplomation-et-de-qualification-par-cohorte-de-nouveaux-inscrits-au-secondaire/>
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Ministère de l'Éducation Nationale. (2018). Les chiffres clés du système éducatif, Repères et références statistiques enseignements • formation • recherche (France). <http://www.education.gouv.fr/cid195/leschiffres-clés-du-système-éducatif.html>
- Mons, N., Duru-Bellat, M. & Savina, Y. (2012). Modèles éducatifs et attitudes des jeunes : une exploration comparative internationale. Revue française de sociologie, Vol. 53, n°4 (19 décembre 2012) : 589-622.
- Noël, J.-F. (2014). Statistiques de l'enseignement supérieur - Québec. Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- N'Zué, K. A. (2015). Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Observatoire de la vie étudiante. (2017). Conditions de vie des étudiants OVE : L'activité rémunérée des étudiants.
- Observatoire de la vie étudiante. (2017). Conditions de vie des étudiants OVE : situation économique et financière des étudiant-e-s.
- OCDE (2016). Pisa 2015: Les résultats à la loupe. <https://www.oecd.org/pisa/pisa-2015-results-in-focus-FR.pdf>
- Sin Fronteras. Etudier au Mexique: Guide pour débuter, poursuivre et faire l'équivalence pour reconnaissance des études.
- Union Européenne. (2014). Les adolescents européens et l'évolution du monde du travail- Le système scolaire Italien.
- Walczak, E. (2016). L'obligation de travailler : un frein à la scolarité des enfants mexicains. Humanium, 24 octobre 2016. <https://www.humanium.org/fr/obligation-de-travailler-un-frein-a-lascolarite-des-enfants-mexicains/>

La conciliation entre études et travail en France

Béduwé, C. & Giret, J.-F. (2008). Travailler en cours d'études. Revue Projet n°305, n°4 : 25-31. <https://doi.org/10.3917/pro.305.0025>

Béduwé, C. & Mora, V. (2017). De la professionnalité des étudiants à leur employabilité, n'y a-t-il qu'un pas ? Formation emploi, n° 138 : 59-77.

Beffy, M., Fougère, D. & Maurel, A. (2009). L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires. Économie et Statistique 422, n°1 : 31-50. <https://doi.org/10.3406/estat.2009.8017>

Body, K. M-D. (2014). Étude micro-économétrique de l'impact du travail salarié étudiant sur la réussite à l'université. Thèse science économique et de gestion, Poitiers. <http://www.theses.fr/2014POIT4004>

Brochier, C. (2001). Des jeunes corvéables. Actes de la recherche en sciences sociales, n°138 : 73-83. <https://doi.org/10.3917/arss.138.0073>

Brunel, O. & Grima, F. (2010). Faire face au conflit travail/école : analyse des stratégies d'ajustement. M@n@gement 13, n°3 : 172-204. <https://doi.org/10.3917/mana.133.0172>

Casta, A. (2016). Vanessa Pinto, À l'École du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots ». Travail et emploi, n°146 : 125-28.

Chappaz, F. (2005). La place du cumul emploi-formation dans les catégories d'activité de l'INSEE : évolutions et aboutissements. Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n°Hors-série n°1 : 249-66.

Dequiré, A.-F. (2007). Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance. Pensée plurielle, n°14 : 95-110. <https://doi.org/10.3917/pp.014.0095>

Dmitrijeva, J., Du Parquet, L., L'Horty, Y. & Petit, P. (2014). Réussir à l'université avec un emploi salarié. Revue française d'économie XXIX, n°1 : 155-87. <https://doi.org/10.3917/rfe.141.0155>

Froment, B. (2012). Les effets du travail salarié en première année universitaire. Sociologies, 2012. <http://journals.openedition.org/sociologies/4006>

Larose, C. & Berail, L. (2007). Le travail des étudiants. Conseil Economique et Social, République Française, 4.

Le Gauyer, T. (2016). La construction académique et politique d'une triple figure de l'étudiant travailleur en France de 1945 à 2016. Mémoire Master 2 sociologie, Aix-Marseille Université.

Pinto, V., Cartron, D. & Burnod, G. Étudiants en fast-food: Les usages sociaux d'un "petit boulot". Travail et Emploi, n°83 : 137-56.

Pinto, V. (2009). L'emploi étudiant : apprentissage du salariat. Paris, EHESS. <http://www.theses.fr/2009EHES0038>.

Pinto, V. (2010). L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. Actes de la recherche en sciences sociales, n°183 : 58-71. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0058>

Wolff, F.-C. (2017). Activité rémunérée et temps consacré aux études supérieures. Revue économique, 68, n°6 : 1005-32. <https://doi.org/10.3917/reco.pr2.0104>

La conciliation entre études et travail au Québec

Alberio, M. & Tremblay, D.-G. (2017). Qualité de l'emploi et défi de l'articulation travail-études chez les jeunes étudiants québécois : une question de précarité ? *Revue Jeunes et Société*, 2, n°1 : 5-29.

Crévale, Emploi Québec (Lanaudière) (2018). « Je choisis OSER-JEUNES - Coffre à outils ». Campagne du CREVALE. <http://www.oser-jeunes.org/index.jsp?p=125>

N'Zué, K. A., Major, C. et Vézina, N. (dir) (2015). Statistiques de l'éducation : Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultatsde-la-recherche/detail/article/statistiques-de-leducation-education-prescolaireenseignement-primaire-et-secondaire/>

Eckert, H. (2009). Étudier, travailler... Les jeunes entre désir d'autonomie et contrainte sociale. *Sociologie et sociétés* 41, n°1 :239-61. <https://doi.org/10.7202/037915ar>

Fournier, G., Bujold, C., Drolet, J-L., Monette, M. & Lambert, L. (2017). Travail à temps partiel chez un échantillon d'étudiant-e-s des niveaux secondaire et collégial professionnels. *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation* 22, n°1 : 1-17.

Immigration et communautés culturelles, Québec. (2009). Brochure- Étudier- Québec. Brochure de politique publique, Québec.

Kodsi, J. & Molgat, M. (2008). Le rapport à l'école et au travail pendant l'adolescence. Travailler pendant les études permet-il de « construire des certitudes »? *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire* 14, n°1 : 103-27.

Laplante, B. (2010). Parcours scolaires et travail salarié : une perspective longitudinale. Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la Science et la technologie (CIRST).

Laplante, B., Street, M. C. & Kamanzi, P. C. (2010). Les retours aux études postsecondaires : une expression de l'éducation tout au long de la vie ? *Formation emploi* [En ligne], 120 | Octobre-Décembre 2012, mis en ligne le 08 janvier 2015, consulté le 02 juillet 2019. <http://journals.openedition.org/formationemploi/3807>

Longo, M. E. & Bourdon, S. (2016). La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle. Une particularité des jeunes à l'aube des études postsecondaires au Québec. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/5711>

Moulin, S., Doray, P., Laplante, B. & Street, M. C. (2013). Work intensity and non-completion of university: longitudinal approach and causal inference. *Journal of Education and Work* 26, n°3 : 333-56. <https://doi.org/10.1080/13639080.2011.653554>

Moulin, S., Doray, P., Street, M. C., Laplante, B. & Kamanzi, C. (2011). Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada. Une perspective longitudinale. *Recherches sociologiques et anthropologiques* 42, n°42-2 : 51-72. <https://doi.org/10.4000/rsa.723>

Réunir Réussir & Instance Régionale de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec. (2016). Brochure-Québec- Conciliation Etude Travail. Brochure de politique publique, Québec.

Richard, M.-C. (2006). Le travail rémunéré chez les adolescents et les adolescentes du Saguenay. Masters, Université du Québec à Chicoutimi. <https://constellation.uqac.ca/518/>

Roberge, A. (1998). Étudier, ou travailler, pour apprendre : travailler à l'école et apprendre en emploi ? Cahiers québécois de démographie 27, n°1 : 75-94. <https://doi.org/10.7202/010243ar>

Rocher, G. (2004). Un bilan du Rapport Parent: vers la démocratisation. Classiques des sciences sociales. Bulletin d'Histoire politique, vol. 12, n°2, pp. 117-128.

Roy, J. (2008). Le travail rémunéré pendant les études au cégep : un laboratoire sociétal. Recherches sociographiques 49, n°3 : 501-21. <https://doi.org/10.7202/019878ar>

Veillette, S. (2004). L'alternance travail-études au collégial : les effets sur la réussite scolaire et l'insertion professionnelle.

La conciliation entre études et travail dans la littérature anglo-saxonne

Body, K., Bonnal, L. & Giret, J.-F. (2014). Does student employment really impact academic achievement? The case of France. Applied Economics 46, n°25: 3061-73. <https://doi.org/10.1080/00036846.2014.920483>

Buscha, F., Maurel, A., Page, L., & Speckesser, S. (2012). The Effect of Employment while in High School on Educational Attainment: A Conditional Difference-in-Differences Approach. Oxford Bulletin of Economics and Statistics 74, n°3, pp.380-396. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0084.2011.00650.x>

Casta, A. (2009). La nouvelle condition des étudiants anglais : entre endettement et emploi. Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, n°110 : 19-34.

Damico, R. (1984). Does Employment During High-School Impair Academic Progress. Sociology of Education 57, n°3 : 152-64. <https://doi.org/10.2307/2112599>

Ehrenberg, R. G. & Sherman, D. R. (1987). Employment While in College, Academic Achievement, and Postcollege Outcomes: A Summary of Results. The Journal of Human Resources 22, n°1 : 1-23. <https://doi.org/10.2307/145864>

Eurostudent VI. (2012). Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VI 2016-2018 | Synopsis of Indicators, s. d. Global Employment Trends for Youth 2012. <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/youth/2012/lang--en/index.htm>

Hoffmann, K., & Berg, S. (2014). "You Can't Learn It in School": Field Experiences and Their Contributions to Education and Professional Identity, 38, n°3 : 220-38.

Institut de statistique de l'Unesco. (2011). Recueil de données mondiales sur l'éducation: Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde: Focus sur l'enseignement secondaire. Montréal : Institut de statistique de l'Unesco.

<http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/global-education-digest-2011-comparing-education-statistics-across-the-world-fr.pdf>

Kalenkoski, C. M. & Wulff Pabilonia, S. (2012). Time to work or time to play: The effect of student employment on homework, sleep, and screen time. Labour Economics 19, n°2 : 211-21. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2011.10.002>

Lillydahl, J. H. (1990). Academic Achievement and Part-Time Employment of High School Students. *The Journal of Economic Education*, 21, n°3 : 307-16.
<https://doi.org/10.1080/00220485.1990.10844678>

McNall, L. A. & Michel, J. S. (2017). The relationship between student core self-evaluations, support for school, and the work–school interface. *Community, Work & Family* 20, n°3 : 253-72.
<https://doi.org/10.1080/13668803.2016.1249827>

McNeal, R. B. (1997). Are Students Being Pulled Out of High School? The Effect of Adolescent Employment on Dropping Out. *Sociology of Education* 70, n°3 : 206-20.
<https://doi.org/10.2307/2673209>

La conciliation entre études et travail dans les pays d'Amérique latine

Aedo, C. & Pizarro Valdivia, M. (2018). Rentabilidad Económica del Programa de Capacitación Laboral de Jóvenes “Chile Joven”. Ministerio del Trabajo y Prevision social del Chile.

Carnoy, M., De Moura Castro, C., Carnoy, M., Wolff, L., & Herrera Library, F. (2000). Cataloging-in-Publication data provided by the Inter-American development bank.

Díaz, J. J. & Jaramillo, M. (2006). An Evaluation of the Peruvian “Youth Labor Training Program” - PROJOVEN. Working Papers. Inter-American Development Bank.
<http://publications.iadb.org/handle/11319/3000>

Gallart, M. A. (2003). Habilidades y competencias para el sector informal en América Latina: una revisión de la literatura sobre programas y metodologías de formación. *Boletín Cinterfor: Boletín Técnico Interamericano de Formación Profesional*, n°155 : 33-75.

Jacinto, C. (2009). Latin America's Efforts in the Vocational Training of Young People from Poor Backgrounds. *International Handbook of Education for the Changing World of Work*, 379-91. Springer, Dordrecht. https://doi.org/10.1007/978-1-4020-5281-1_25

Jacinto de Carfi, C. (2010). Recent trends in technical education in Latin America. Paris: UNESCO, International Institute for Educational Planning.

Mercier, D., Samzun, T., Sulmont, A. & Cavagnoud, R. (2012). L'employabilité des jeunes et la Formation professionnelle en Amérique Latine, Mexique, Colombie, Pérou et République Dominicaine. Report CEMCA. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01322983>

Minkner-Bünjer, M. (2008). “Mentalidad emprendedora y proyectos empresariales” en la enseñanza técnico-profesional de la región de Coquimbo (Chile): una contribución de la práctica al debate sobre el emprendimiento juvenil. Ministerio del Culturo del Ecuador, 10.

Salaverry, A. & María, J. (2012). Políticas Nacionales de Empleo. Ministerio de Trabajo y promocion del Empleo.

Salaverry, A. & María, J. (2013). Tendencias mundiales del empleo juvenil 2013. OREALC (Oficina Regional de Education para America Latina y el Caribe.

Thématiques connexes

Activités extra-scolaires

Roulin, N. & Bangerter, A. (2013). Extracurricular activities in young applicants' résumés: What are the motives behind their involvement? *International Journal of Psychology* 48, n°5 : 871-80. <https://doi.org/10.1080/00207594.2012.692793>

Projet Agence de Recherche, TEDS. (2011). Programme TEDS | Territoires et Décrochage Scolaire. <https://teds.hypotheses.org/>

Apprentissage/Stage

Alves, S., Gosse, B. & Sprimont, P.-A. (2010). Les apprentis de l'enseignement supérieur : de la satisfaction à l'engagement ? *Management & Avenir*, n°33: 35-51. <https://doi.org/10.3917/mav.033.0035>

Alves, S., Gosse, B., Sprimont, P.-A. (2013). Les attentes professionnelles des apprentis du supérieur. *Revue française de gestion*, n° 235 (2013) : 13-28.

Giret, J.-F. & Issehnane, S. (2012). L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n°117 : 29-47.

Kergoat, P. (2015). Trouver et tenir sa place. Les apprenti(e)s et le travail. L'orientation scolaire et professionnelle, n°44/2. <https://doi.org/10.4000/osp.4568>

Sarfati, F. (2014). L'alternance au risque de la sur-sélectivité. *Revue Française de Socio-Économie*, n°14 : 71-92. <https://doi.org/10.3917/rfse.014.0071>

Chômage

Solignac, M. & To, M. (2016). Le niveau de chômage dans le voisinage affecte-t-il l'entrée sur le marché du travail ? *Revue économique*, 67, n°3 : 495-524. <https://doi.org/10.3917/reco.673.0495>

Déclassement, Diplômé et Non-Diplômé au travail

Cartier, M. (2003). Déclassement scolaire et pluralité des appartenances sociales : l'exemple des factrices surdiplômées. *Lien social et Politiques*, n°49 : 191-201. <https://doi.org/10.7202/007914ar>

Étudiants étrangers

Dia, H. (2014). Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger. De la recherche de l'excellence transnationale au retour contraint dans la communauté. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n°1307 : 95-103. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2886>

Morice, A. (2004). Pénalisation des travailleurs : partie remise ? *Plein droit*, n°59-60 : 39-44. <https://doi.org/10.3917/pld.059.0039>

Moulin, L. (2005). Étudiants : un difficile accès à l'emploi. *Plein droit*, n°64 : 31-34. <https://doi.org/10.3917/pld.064.0031>

Jeunesse/Emploi

Boyer, F. & Guénard, C. (2014). Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi. *Autrepart*, n°71 : 3-31. <https://doi.org/10.3917/autr.071.0003>

Pralong, J. (2010). L'image du travail selon la génération Y. *Revue internationale de psychosociologie* XVI, n°39 : 109-34. <https://doi.org/10.3917/rips.039.0109>

Thaon, S. & Van de Velde, C. (2009). Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe. Paris : Presses universitaires de France. *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°38/1 : 113-15.

Méritocratie scolaire

Duru-Bellat, M. & Tenret, E. (2009). L'emprise de la méritocratie scolaire : quelle légitimité ? *Revue française de sociologie*, 50, n°2 : 229-58. <https://doi.org/10.3917/rfs.502.0229>

Mobilité géographique/Jeunesse

Lemistre, P., & Magrini, M-B. (2010). Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi. Une approche coûts/bénéfices des distances parcourues. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n°110 : 63-78.

Mutations de l'Enseignement supérieur

Beaupère, N., Bosse, N. & Lemistre, P. (2014). Expérimenter pour généraliser le Portefeuille d'Expériences et de Compétences à l'université : le sens de l'évaluation. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n°126 : 99-117.

Bourdon, J., Giret, J.-F. & Goudard, M. (2012). Peut-on classer les universités à l'aune de leur performance d'insertion ? *Formation emploi*, n°117 : 89-110.

Chambard, O. (2014). L'éducation des étudiants à l'esprit d'entreprendre : entre promotion d'une idéologie de l'entreprise et ouverture de perspectives émancipatrices. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n°127 : 7-26.

Danner, M. & Schutz, N. (2017). Démocratiser la culture entrepreneuriale dans l'enseignement supérieur : les limites d'un programme basé sur le volontariat. *Formation emploi*, n°140 : 107-27.

Doray, P., Tremblay, E. & Groleau, A. (2015). Quelle professionnalisation dans les universités québécoises ? *Formation emploi*, n°129 : 47-64.

Trannoy, A. (2006). Financement des universités, financement des études. *Revue d'économie politique* 116, n°6 : 745-82. <https://doi.org/10.3917/redp.166.0745>.

Verley, E. & Zilloniz, S. (2010). L'enseignement supérieur en France : un espace segmenté qui limite l'égalisation des chances. *Formation emploi*, n°110 : 5-18.

Politiques publiques

Beaud, S. (2008). Enseignement supérieur : la « démocratisation scolaire » en panne. *Formation emploi*, n°101 : 149-65.

Kavka, J. (2017). Comment la professionnalisation à l'université s'articule aux initiatives européennes et internationales. *Formation emploi*, n°138 : 19-38.

Lewis, S., Sellar, S. & Lingard, B. (2016). PISA for Schools: Topological Rationality and New Spaces of the OECD's Global Educational Governance. PISA for Schools (OECD) 60, n°1 : 27-57.

Rouyer, C., Gilles, P-Y, Bochatay, K. & Congard, A. (2012). Réduire les inégalités sociales à l'université : présentation d'un dispositif d'aide à l'orientation et à la transition secondaire-supérieur. L'orientation scolaire et professionnelle, n°41/3. <https://doi.org/10.4000/osp.3850>

Précarité, Flexibilité du marché du travail

Bresson, M. (2011). La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux ». Sociologies.

<http://journals.openedition.org/sociologies/3421>

Campbell, I. & Price, R. (2016). Precarious work and precarious workers: Towards an improved conceptualisation. Economic and Labour Relations Review 27, n°3: 314-32.

<https://doi.org/10.1177/1035304616652074>

Dequiré, A-F. (2011). Les étudiants et la prostitution : entre fantasmes et réalité». Pensée plurielle, n°27 : 141-50. <https://doi.org/10.3917/pp.027.0141>

Eckert, H. (2010). Précarité » dites-vous ? SociologieS.

<http://journals.openedition.org/sociologies/3285>

Lacroux, A. (2008). Implication au travail et relation d'emploi atypique : le cas des salariés intérimaires. Aix-Marseille 3. <http://www.theses.fr/2008AIX32023>

Santelli, E. (2007). Les jeunes de banlieue d'origine maghrébine : entre galère et emploi stable, quel devenir ?, Revue européenne des migrations internationales 23, vol. 23-n°2 : 57-77.

<https://doi.org/10.4000/remi.4171>

Waelli, M., & Fache, P. (2013). La régulation de l'emploi dans les hypermarchés français. Stratégies de mobilisation de la main-d'œuvre et rapports à l'activité aux caisses. Travail et Emploi, n°136 : 35-47. <https://doi.org/10.4000/travailemploi.6128>

Professionnalisation et Insertion professionnelle

Agulhon, C. (2003). Diplômes-expériences : complémentarité ou concurrence. Le cas de l'hôtellerie. L'orientation scolaire et professionnelle, n°32/1 : 53-73. <https://doi.org/10.4000/osp.3173>

Andrieu, P-J. & Labadie, F. (2001). La jeunesse dans la succession des générations. Mouvements n°14-2 : 117-22. <https://doi.org/10.3917/mouv.014.0117>

Beaupère, N., Collet, X. & Issehnane, S. (2017). L'alternance à l'université, quel effet propre sur l'insertion ? Formation emploi, n°138 : 79-97.

Béduwé, C. & Cahuzac, E. (1997). Première expérience professionnelle avant le diplôme. Quelle insertion pour les étudiants de second cycle universitaire ?, Formation Emploi 58, n°1 : 89-108.

<https://doi.org/10.3406/forem.1997.2225>

Béduwé, C., Fourcade, B. & Giret, J-F. (2009). De l'influence du parcours de formation sur l'insertion : le cas des diplômés scientifiques. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, n°106 : 5-22.

Béduwé, C. & Mora, V. (2017). De la professionnalité des étudiants à leur employabilité, n'y a-t-il qu'un pas ? Formation emploi, n°138 : 59-77.

Bernard, P-Y. Troger, V. (2015). Les lycéens professionnels et la réforme du bac pro en trois ans : nouveau contexte, nouveaux parcours ? Formation emploi, n°131 : 23-40.

Boudrenghien, G., Nils, F. Jourdan, D. & Bourguignon, D. (2009). Perception de la perméabilité du marché du travail chez les jeunes en fin de secondaire. L'orientation scolaire et professionnelle, n°38/1 : 3-24. <https://doi.org/10.4000/osp.1819>

Deles, R. (2015). Quand on n'a "que" BAC + 3... : les étudiants et l'insertion professionnelle. Université de Bordeaux. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01661593/document>

Lizé, L. & Rieucan, G. (2018). S'insérer dans une entreprise où l'on travaillait pendant les études. Formation emploi, n°141: 153-73.

Longo, M-E. (2010). Entrer dans la vie professionnelle dans un contexte social incertain. Le cas des jeunes en Argentine. Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines, n°11. <https://doi.org/10.4000/temporalites.1232>

Navarro-Cendejas, J. & Planas, J. (dir.). (2016). Quelle influence du travail en cours d'études sur l'insertion professionnelle de diplômés universitaires catalans ? Formation emploi, n°134 : 47-65.

Terral, P., Dubois, F. & Gojard, L. (2017). Les tensions entre esprit d'entreprendre émancipateur et esprit d'entreprise procédural : l'exemple des STAPS. Formation emploi, n°140 : 47-65.

Tralongo, S. (2008). La méthode du « Projet personnel et professionnel » : un « travail de soi » des étudiants. Sociologies pratiques, n°17 : 95-105. <https://doi.org/10.3917/sopr.017.0095>

Van de Velde, C. (2007). Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark. Horizons stratégiques, n°4 : 30-42.

Vergnies, J-F. (2015). Edito : Relations formation, travail et emploi : explorer de nouvelles facettes. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, n°129 : 1.

Rapports publics français

La Documentation française. (2007). Le travail des étudiants. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000745/index.shtml>

La Documentation française. (2012). Evaluation du pilotage de la formation professionnelle par les conseils régionaux. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/124000496/index.shtml>

La Documentation française. (2015). Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la validation de l'apprentissage non formel et informel. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000474/index.shtml>

La Documentation française (2016). Rapport d'information déposé (...) par la commission des affaires sociales sur la mise en application de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/164000173/index.shtml>

La Documentation française (2017). La mobilité européenne des apprentis. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/174000851/index.shtml>

La Documentation française (2017). Les aides financières à la formation en alternance. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/174000281/index.shtml>

La Documentation française (2017). Réformer le premier cycle de l'enseignement supérieur et améliorer la réussite des étudiants - Consultation sur la réforme du premier cycle. Rapport public. <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/174000757-reformer-le-premier-cycle-de-l-enseignement-superieur-et-ameliorer-la-reussite-des>

La Documentation française. (2017). Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/174000786/index.shtml>

La Documentation française (2018). Rapport pour le développement de l'apprentissage - Synthèse de la concertation. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/184000064/index.shtml>

La Documentation française (2018). Baccalauréat 2021 - Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles. Rapport public, 2018. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000052/index.shtml>. La Documentation française. (2018). L'orientation des jeunes. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000198/index.shtml>

La Documentation française (2018). Premier bilan des campus métiers et des qualifications. Rapport public. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000212/index.shtml>

Réussite/échec scolaire

Allal, S. & Ménard, L. (2014). Favoriser la réussite et la persévérance des diplômés de formation professionnelle : le cas des collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep) au Québec. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, n°127 : 49-70.

Perdereau-Noël, M., Saliou, P. & Vic, P. '2017). Troubles du sommeil chez les lycéens : prévalence et facteurs associés. Archives de Pédiatrie 24, n°4 : 336-45. <https://doi.org/10.1016/j.arcped.2017.01.009>

Pirot, L. & De Ketele, J-M. (2000). L'engagement académique de l'étudiant comme facteur de réussite à l'université Étude exploratoire menée dans deux facultés contrastées. Revue des sciences de l'éducation 26, n°2 : 367. <https://doi.org/10.7202/000127ar>

Roy, J. (2005). Les logiques socioéconomiques de la réussite au collégial. Magazine électronique du Capres 6.

Salaire étudiant, Revendications, Militantisme

Borras, I. & Bosse, N. (2014). Le revenu d'autonomie pour les diplômés du supérieur : un premier pas vers une réforme du soutien financier de l'Etat à la jeunesse ? Formation emploi. Revue française de sciences sociales, n°126 : 119-36.

Casta, A. (2012). La « rémunération étudiante » (1950) : une proposition de loi à la croisée des solidarités salariales et de la réforme universitaire. Revue française de pédagogie. Recherches en éducation, n°181 : 15-26. <https://doi.org/10.4000/rfp.3891>

Porte, E. (2013). Reconnaître le travail étudiant par le salaire ? Mouvements, n°73 : 91-96. <https://doi.org/10.3917/mouv.073.0091>

Annexe : Méthodologie

Cette annexe présente succinctement la méthode utilisée pour constituer la base bibliographique de ce travail, en termes de thématiques et de zones géographiques.

A. Constitution de la base de données

L'objectif d'une revue de littérature est de parvenir à observer son sujet d'étude sous plusieurs angles, de façon à englober toute la complexité de celui-ci. Le choix des mots-clés saisis dans un moteur de recherche et la volonté de leur diversification se réalisent au fur et à mesure que l'on prend connaissance des différentes dimensions de la conciliation études et travail. La réflexion s'est en premier lieu dirigée vers un modèle de synonymes concernant les deux thématiques centrales de la conciliation études-travail, qui sont naturellement la scolarité et le travail. Pour le binôme scolarité/travail, nous avons donc mis à l'épreuve des moteurs de recherches l'ensemble des synonymes ou termes connexes suivants :

Scolarité :

- écolier/école
- élève
- lycéen(ne)
- étudiant(e)
- scolaire/scolarité
- université/lycée

Travail :

- salariat/salarié
- emploi
- job
- boulot/petit boulot
- activité rémunérée
- main d'œuvre

Ces premiers recoupements ont fait apparaître des textes inattendus mais pertinents en lien, avec la CET. Ils ont permis l'utilisation de nouveaux mots-clés en gras ci-dessous dans le texte.

De nouvelles dimensions de la scolarité en lien avec le travail se sont ouvertes à nous : les questions de la réussite ou de l'échec scolaire et finalement du décrochage scolaire ont fait irruption. Les notions de jeune et de jeunesse ont été très présentes également ; l'idée de travail effectué par des mineurs n'est que peu apparue.

Plus en lien avec le terme de travail ou avec l'idée d'une activité rémunérée, ce sont les notions d'autonomie financière ou d'autonomie étudiante qui ont débouché sur les termes de salaire étudiant, de statut étudiant et de revenu étudiant.

Ces nouvelles notions ont ouvert la réflexion sur les mutations des marchés du travail et sur la flexibilité du travail. Bien qu'abordées, on retrouve nettement moins les thématiques de la pauvreté ou de la précarité tant au Québec qu'en France, dans la façon de concevoir les conditions de vie des étudiants et d'interroger la CET. La notion de précarité au travail a ouvert sur d'autres termes comme

ceux d'intérim, de CDD, de conditions de travail ou encore sur l'aspect non-qualifié des emplois occupés.

Ce mode de recherche visait ainsi à construire des couples de mots-clés pertinents²⁵. La plupart de ces mots-clés ont été traduits en anglais et le même processus de *testing* a été appliqué. Ce procédé a permis de saisir les différences de représentation du phénomène.

La dénomination « conciliation études-travail » n'a donné que rarement des résultats abondants et concluants ; seule la littérature québécoise semblait avoir adopté cette dénomination. En littérature française, particulièrement, beaucoup de résultats apparaissent sur la conciliation travail et famille mais peu en rapport avec les études. Cette recherche directe par l'expression centrale de notre étude nous a permis de voir que certains auteurs nomment le même phénomène « conflit travail/école », en littérature française.

Nous avons pour ambition de traiter du phénomène d'emploi en cours d'étude pour les étudiants de l'enseignement supérieur mais également pour idée de mener des recherches sur le travail des lycéens et de l'éducation secondaire. Cette dimension sur le travail en cours d'études secondaires, semble avoir été plus traitée dans les textes portant sur le Québec et l'Amérique latine, moins en littérature anglo-saxonne et peu ou pas du tout en littérature française.

B. L'échantillon : justification et caractéristiques

Cette première phase de recherche a abouti à la création de 25 sous-bibliothèques temporaires dans Zotero²⁶, qui répertoriaient les sources sélectionnées par bases de données ou revues et couple de mots-clés les plus concluants. C'est à partir de ces premières sous-bibliothèques qu'a été amorcé un second niveau de tri par zones géographiques. L'ensemble des 128 sources conservées a été répertorié entre quatre zones géographiques :

- Le cas de la **France** ;
- **L'Amérique latine** : le cas de l'Argentine a été plus particulièrement abordé.
- La « **littérature anglo-saxonne** », une catégorie qui ne correspond pas à un espace géographique à proprement parler, puisqu'elle regroupe des textes qui concernent les sociétés du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada anglophone).

²⁵ Ex : la simple recherche « job + étudiant » sur OpenEdition nous a permis d'obtenir la bibliographie suivante, qui subira deux nouveaux tris, un par thématique centrale du texte, le second par zone géographique.

Chappaz, Flore. « La place du cumul emploi-formation dans les catégories d'activité de l'INSEE : évolutions et aboutissements ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° Hors-série n° 1 (1 juin 2005): 249-66.

Dia, Hamidou. « Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger. De la recherche de l'excellence transnationale au retour contraint dans la communauté ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1307 (1 juillet 2014): 95-103. .

Kergoat, Prisca. « Trouver et tenir sa place. Les apprenti(e)s et le travail ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 44/2 (15 juin 2015). .

Santelli, Emmanuelle. « Les jeunes de banlieue d'origine maghrébine : entre galère et emploi stable, quel devenir ? » *Revue européenne des migrations internationales* 23, n° vol. 23-n°2 (1 octobre 2007): 57-77. .

Thaon, Stéphan, et Cécile Van de Velde. « Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe. Paris: Presses universitaires de France ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 38/1 (15 mars 2009): 113-15.

²⁶ Zotero est un logiciel de gestion de références gratuit, libre et open source. Il permet de gérer des données bibliographiques et des documents de recherche (tels que des [fichiers PDF](#), [images](#), etc.).

- Le **Québec**, car cette région est productrice de politiques publiques qui lui sont propres sur la CET et que l'expression « conciliation études-travail » semble y puiser ses origines.

Un texte a sa place dans la bibliothèque d'une zone s'il traite de l'état du travail, de la scolarité ou de la CET de cette zone.

C. Base bibliographique

Il a ainsi été recensé **55** textes pour la thématique CET, **27** sources permettant une meilleure compréhension des systèmes éducatifs et apportant des données chiffrées de contextualisation et **73** textes pour ces thématiques annexes (Tableau 5).

Tableau 5 : Tableau du corpus de textes référencés selon leurs thématiques centrales et zones géographiques (élaboré par l'auteur).

Thématique centrale du texte	France	Québec	Anglo-Sax.	Am. Latine	TOTAL
Conciliation Travail et Etudes	17	16	12	10	55
Système éducatif et Statistiques de cadrages	11	4	2	10	27
Professionnalisation/Insertion pro.	16				16
Politique Publique	3		1		4
Réussite scolaire	3	1			4
Activités extra-scolaire			1		1
Précarité/Flexibilité/Marché du travail	6		1		7
Projet ANR	1				1
Salaires étudiant/Revendication/Militantisme	3				3
Méritocratie scolaire	1				1
Etudiants étrangers	3				3
Chômage	1				1
Apprentissage/Stage	8				8
Jeunesse et emploi	3				3
Mutations de l'Enseignement supérieur	7				7
Déclassement/Diplôme et travail		1			1
Mobilité Géographique	1				1
Rapports publics (FR)	12				12
TOTAL	96	22	17	20	155

Source : Pontier & Berthet, Cnesco, 2019.

55 sources²⁷ ont ainsi été recensées dont la thématique centrale est la conciliation études-travail (CET). 10 sont des écrits concernant l'Amérique latine, 12 sont issues de la littérature anglo-saxonne, 17 concernent le territoire français et 16 textes portent sur la conciliation étude et travail au Québec. La rubrique CET comprend des textes dont le contenu a permis de saisir un lien pouvant exister entre l'occupation d'un emploi rémunéré en cours de scolarité et les études d'un individu.

²⁷ 27 sources nous ayant permis de mieux appréhender les différents systèmes éducatifs qui composent notre corpus ont été choisies également parce qu'elles établissent un lien direct entre la scolarité et l'occupation d'un emploi rémunéré. A noter que plusieurs bases de données statistiques ont été largement consultées pour réaliser la partie suivante concernant les différents systèmes éducatifs et les indicateurs statistiques de contextualisation. Parmi ces bases se retrouvent celles de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE, France), de l'OCDE, ou encore d'Eurostudent. Les différents ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des pays étudiés laissent parfois libre accès à leurs résultats d'enquêtes nationales.